

COMPAGNIE DE L'OCCIDENT
POUR LA FINANCE ET L'INDUSTRIE S.A.

RAPPORT SEMESTRIEL

AU

30 JUIN 2010

NON AUDITÉ

SOMMAIRE

Organes de la Société	4
Chiffres Clés	5
Rapport et comptes sociaux au 30 juin 2010	
□ <u>Rapport de gestion</u>	<u>7</u>
□ <u>Bilan et Compte de profits et pertes</u>	<u>8</u>
□ <u>Annexe aux comptes sociaux</u>	<u>12</u>
Organigramme du Groupe	19
Rapport et comptes consolidés au 30 juin 2010	
□ <u>Rapport de gestion consolidé</u>	<u>21</u>
□ <u>Etat consolidé de la situation financière</u>	<u>22</u>
□ <u>Etat consolidé du résultat global</u>	<u>24</u>
□ <u>Tableau des flux de trésorerie consolidée</u>	<u>26</u>
□ <u>Etat consolidé des variations des fonds propres</u>	<u>28</u>
□ <u>Annexe aux comptes consolidés</u>	<u>30</u>

ORGANES DE LA SOCIÉTÉ

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président

Frédéric Wagner ^{1, 2, 3}

Vice-Président

Massimo Trabaldo Togna ¹

Administrateurs

Jean Bodoni ³

Americo Bortuzzo ^{1, 2}

Robert Hoffmann ¹

Jean Noël Lequeue ^{1, 2}

Bruno Panigadi ³

Secrétaire

Bruno Panigadi

REVISEUR D'ENTREPRISES

Mazars
Luxembourg

- 1 Comité nominations & rémunérations
- 2 Comité d'audit & *compliance*
- 3 Comité de direction

CHIFFRES CLÉS

Comptes Sociaux

en milliers de EUR	30.06.2010	31.12.2009
	non audité	
Fonds propres (y inclus le résultat)	218.184	197.256
Total du bilan	223.311	199.325
Total des immobilisations financières	166.300	153.998
Profit net	27.850	11.968

Comptes Consolidés

en milliers de EUR	30.06.2010	31.12.2009
	non audité	
Profit net consolidé	3.964	8.036
Profit net consolidé, part du Groupe	3.993	8.015
Fonds propres consolidés, part du Groupe (y inclus le résultat)	384.574	361.409
Intérêts minoritaires	481	906
Total du bilan consolidé	1.939.125	2.050.090

	30.06.2010	31.12.2009
	non audité	
Actions émises	n° 20.000.000	20.000.000
Actions détenues par la société	n° 223.000	223.000
Actions en circulation	n° 19.777.000	19.777.000
Valeur estimée par action ⁽¹⁾	EUR 19,45	18,27
Bénéfice par action ⁽²⁾	EUR 0,20	0,41

⁽¹⁾ Au 31 décembre 2009 la valeur estimée par action de EUR 18,32 avait été déterminée en utilisant le Total des Fonds Propres Consolidés divisé par le nombre d'actions en circulation; au 30 juin 2010 pour la détermination de la valeur estimée il a été utilisé le montant des Fonds Propres Consolidés, Part du Groupe.

⁽²⁾ Le bénéfice net par action correspond au montant du profit net consolidé, part du Groupe, divisé par le nombre d'actions en circulation.

RAPPORT ET COMPTES SOCIAUX
au 30 juin 2010

<p style="text-align: center;">RAPPORT DE GESTION au 30 juin 2010</p>

Messieurs les Actionnaires,

Suite à un examen très approfondi de la part du Comité de Direction afin de rationaliser la structure du Groupe votre Conseil d'Administration, dans sa séance du 16 juin 2010, a décidé de procéder, avec effet au 1^{er} janvier 2010, à la fusion de Cofi avec la société Coparfin, par absorption de cette dernière détenue à 100%, conformément aux articles 278 à 280 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.

Le 4 août 2010 par-devant notaire, le Conseil d'Administration a pris acte que la fusion a été réalisée, de plein droit, suivant les prescriptions de l'art. 279 de la loi sus-vantée, aucun actionnaire des sociétés concernées n'ayant requis de convocation d'assemblée.

D'autres évaluations sont en cours pour procéder à de nouvelles opérations de restructurations ou à la vente de participations actives dans des secteurs non stratégiques, l'objectif restant toujours de viser à une simplification de la structure juridique du Groupe.

Pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2010 les comptes sociaux, non audités, présentent, après corrections de valeur et provisions, un profit net de EUR 27.849.979,65 (30.06.2009: EUR 14.135.109,25) dont le total des dividendes provenant d'entreprises liées qui s'élève à EUR 12.536.992,84 (30.06.2009: EUR 12.000.000,00).

Le résultat net provenant des opérations en devises étrangères a engendré un profit de EUR 3,4 millions (30.06.2009: EUR 1,4 millions).

Le résultat net provenant des opérations sur titres et autres valeurs mobilières a engendré un profit de EUR 0,5 millions (30.06.2009: perte de EUR 1,3 millions).

Suite à la fusion, les immobilisations financières ont augmenté d'un montant net de EUR 12,3 millions et le total des Fonds Propres s'élève à EUR 218.183.728,26 y inclus le résultat de la période (31.12.2009: EUR 197.255.698,61).

Les engagements hors bilan de EUR 1,8 millions correspondent au montant contracté mais non encore appelé par des fonds d'investissement (31.12.2009: EUR 1,9 millions).

Au 30 juin 2010, Cofi détenait toujours 223.000 de ses propres actions. Aucune action n'a été rachetée ou vendue en cours du premier semestre 2010.

Luxembourg, le 19 octobre 2010

pour le Conseil d'Administration
Frédéric Wagner
Président

BILAN

		30.06.2010	31.12.2009
		EUR	EUR
ACTIF	notes		
C. ACTIF IMMOBILISE		166.300.496,69	153.998.429,71
III. Immobilisations financières	2, 3, 5	166.300.496,69	153.998.429,71
1. Parts dans des entreprises liées		163.220.408,63	148.303.341,65
3. Participations		1.712.729,09	1.912.729,09
4. Créances sur participations		100.000,00	0,00
5. Titres ayant le caractère d'immobilisations		1.056.730,17	3.656.730,17
6. Autres prêts		210.628,80	125.628,80
D. ACTIF CIRCULANT		57.010.067,68	45.326.829,62
II. Créances	2, 4, 3	595.305,31	45.953,02
4. Autres créances		595.305,31	45.953,02
III. Valeurs mobilières	2, 5, 7	10.676.687,59	8.714.034,07
2. Actions propres ou parts propres		775.000,00	775.000,00
3. Autres valeurs mobilières		9.901.687,59	7.939.034,07
IV. Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et en caisse		45.738.074,78	36.566.842,53
TOTAL ACTIF		223.310.564,37	199.325.259,33

Les notes annexées font partie intégrante des états financiers.

BILAN

		30.06.2010	31.12.2009
		EUR	EUR
PASSIF	notes		
A. CAPITAUX PROPRES	8	218.183.728,26	197.255.698,61
I. Capital souscrit		163.300.000,00	163.300.000,00
IV. Réserves		15.069.803,36	14.469.803,36
1. Réserve légale		2.610.000,00	2.010.000,00
2. Réserve pour actions propres		775.000,00	7.100.000,00
4. Autres réserves		5.359.803,36	5.359.803,36
5. Réserve pour achat futur d'actions propres		6.325.000,00	0,00
V. Résultats reportés		11.963.945,25	7.517.717,22
VI. Résultat de l'exercice		27.849.979,65	11.968.178,03
B. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		2.927.823,84	2.016.151,87
2. Provisions pour impôts	9	360.762,50	213.955,00
3. Autres provisions	10	2.567.061,34	1.802.196,87
C. DETTES	2, 6, 4	2.199.012,27	53.408,85
9. Autres dettes		2.199.012,27	51.307,96
TOTAL PASSIF		223.310.564,37	199.325.259,33
ENGAGEMENTS HORS BILAN	11	1.769.464,50	1.908.465,05

Les notes annexées font partie intégrante des états financiers.

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

pour la période du 1 ^{er} janvier au 30 juin		2010	2009	
		EUR	EUR	
CHARGES	notes			
2.b	Autres charges externes	12	1.033.800,19	346.849,19
3.	Frais de personnel	13	150.000,00	150.000,00
a)	Salaires et traitements		150.000,00	150.000,00
4.	Corrections de valeur		2.913.690,67	1.342.553,34
d)	sur éléments de l'actif circulant		2.913.690,67	1.342.553,34
6.	Corrections de valeur sur immobilisations financières et sur valeurs mobilières faisant partie de l'actif circulant	14	16.620.000,00	0,00
7.	Intérêts et charges assimilées		136.311,85	165.794,43
a)	concernant des entreprises liées		25.473,83	29.959,78
b)	autres intérêts et charges		110.838,02	135.834,65
10.	Charges exceptionnelles		44.345,00	0,00
12.	Autres impôts ne figurant pas sous les postes ci-dessus		207.580,00	118.785,00
13.	Résultat de l'exercice		27.849.979,65	14.135.109,25
TOTAL DES CHARGES			48.955.707,36	16.259.091,21

Les notes annexées font partie intégrante des états financiers.

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

pour la période du 1 ^{er} janvier au 30 juin		2010	2009
		EUR	EUR
PRODUITS	notes		
5. Produits de participations	15	12.536.992,84	12.000.000,00
a) provenant d'entreprises liées		12.536.992,84	12.000.000,00
6. Produits d'autres valeurs mobilières et de créances de l'actif immobilisé		240.962,18	105.861,33
b) autres produits		240.962,18	105.861,33
7. Autres intérêts et produits assimilés		3.730.111,46	1.807.147,93
a) provenant d'entreprises liées		8.430,88	7.166,69
b) autres intérêts et produits assimilés		3.721.680,58	1.799.981,24
9. Produits exceptionnels	16	32.447.640,88	2.346.081,95
TOTAL DES PRODUITS		48.955.707,36	16.259.091,21

Les notes annexées font partie intégrante des états financiers.

<p style="text-align: center;">ANNEXE LÉGALE AUX COMPTES SOCIAUX au 30 juin 2010</p>
--

1 GENERALITES

La Compagnie de l'Occident pour la Finance et l'Industrie a été constituée sous la forme d'une société anonyme le 14 avril 1971.

La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations. La Société peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières et immobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement. La Société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter. La Société peut emprunter et accorder à d'autres sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt tous concours, prêts, avances ou garanties. La Société peut également procéder à toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières nécessaires et utiles pour la réalisation de l'objet social.

La dénomination sociale abrégée COFI, a été déposée comme marque internationale dans les pays suivants: Benelux, Italie, Principauté de Monaco et Suisse.

Depuis sa création, la Société n'a exercé aucune activité commerciale soumise à la T.V.A..

L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

2 PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

2.1 Principes généraux

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires luxembourgeoises et aux pratiques comptables généralement admises.

2.2 Conversion de devises

La comptabilité est tenue en euros (EUR); le bilan et le compte de profits et pertes sont exprimés dans cette devise.

Les produits et charges exprimés en monnaie étrangère sont convertis au cours de change en vigueur à la date de l'opération.

Annexe légale aux comptes sociaux arrêtés au 30 juin 2010

2.2 Conversion de devises (suite)

Les transactions relatives aux immobilisations financières, valeurs mobilières, créances et dettes, exprimées dans une autre devise que celle du bilan, sont converties au cours de change en vigueur à la date de l'opération.

A la date de clôture, les créances, les valeurs mobilières, les comptes bancaires et les dettes dénommés en monnaie étrangère sont convertis au cours de change en vigueur à cette date.

2.3 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées au prix d'acquisition et peuvent faire l'objet de corrections de valeur, afin de donner à ces éléments la valeur inférieure qui leur est attribuée à la date de clôture du bilan, si les administrateurs pensent que la dépréciation sera durable. En outre, les créances sont valorisées individuellement au plus bas de leur prix d'acquisition ou de leur valeur convertie au cours de change à la date de clôture du bilan.

2.4 Créances

Les créances sont évaluées à la valeur nominale diminuée, le cas échéant, des corrections de valeur devenues nécessaires, afin de les renseigner à leur valeur de réalisation.

2.5 Valeurs mobilières

Les valeurs mobilières sont évaluées à leur prix d'acquisition diminué, le cas échéant, de corrections de valeur lorsque le prix du marché est inférieur au prix d'achat.

2.6 Dettes

Les dettes sont inscrites au bilan à leur valeur nominale ou, le cas échéant, à leur valeur résiduelle.

3 ECHEANCIER DES CREANCES

L'ensemble des créances a une échéance inférieure à un an.

4 ECHEANCIER DES DETTES

L'ensemble des dettes a une échéance inférieure à un an.

Annexe légale aux comptes sociaux arrêtés au 30 juin 2010

5 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

en EUR	30.06.2010	31.12.2009
Valeur d'acquisition au début de la période	166.559.074,90	164.468.418,91
Augmentations au coût d'acquisition	305.000,00	2.090.655,99
Mouvement net suite à fusion	35.117.066,98	0,00
Valeur d'acquisition à la fin de la période	201.981.141,88	166.559.074,90
Corrections de valeur au début de la période	(12.560.645,19)	(10.550.645,19)
Corrections de valeur de la période	(16.620.000,00)	(2.010.000,00)
Mouvement net suite à fusion	(6.500.000,00)	0,00
Corrections de valeur à la fin de la période	(35.680.645,19)	(12.560.645,19)
Investissement net à la fin de la période	166.300.496,69	153.998.429,71

6 ENTREPRISES DANS LESQUELLES LA SOCIETE DETIENT PLUS DE 20% DU CAPITAL

	% de détention	devise	Total des fonds propres	Résultat de la période
BUDDAHROCK PTY LTD	100,00%	AUD	15.173.313,00	106.785,00
CASSA LOMBARDA SPA	65,63%	EUR	68.646.846,09	(3.026.041,35)
DORFINA SA	100,00%	CHF	3.403.532,84	(164.021,20)
GLENBUDDAH PTY LTD	100,00%	AUD	(2.115.483,00)	106.785,00
HEPTAGON INV. LTD	30,30%	USD	2.489.823,39	(209.678,26)
IMM. NAMUR SABLON SA	45,50%	EUR	340.185,85	(28.831,97)
MILANO LUXURY CO. SPA	40,00%	EUR	4.178.000,00	(149.000,00)
PKB PRIVATBANK SA	100,00%	CHF	264.661.032,15	6.148.518,30
QUINTIA SPA	100,00%	EUR	13.843.026,00	319.820,00
SHEPTON C. & S. LDA	60,00%	EUR	580.569,06	0,00
SONETTO PTY LTD	100,00%	AUD	261.532,00	0,00

Les fonds propres incluent le résultat de la période.

Toutes les entreprises ont clôturé les comptes sociaux intérimaires au 30 juin 2010.

Annexe légale aux comptes sociaux arrêtés au 30 juin 2010

7 VALEURS MOBILIERES

en EUR	30.06.2010	31.12.2009
Actions	363.117,40	603.954,33
Fonds d'investissements	7.666.177,19	5.442.334,77
Obligations	1.872.393,00	1.892.744,97
Actions propres	775.000,00	775.000,00
TOTAL	10.676.687,59	8.714.034,07

8 CAPITAUX PROPRES

en EUR	31.12.2009	affectation du résultat et dividende	variations	30.06.2010
Capital souscrit	163.300.000,00			163.300.000,00
Réserve légale	2.010.000,00	600.000,00		2.610.000,00
Réserve pour actions propres	7.100.000,00			7.100.000,00
Autres réserves	5.359.803,36			5.359.803,36
Résultats reportés	7.517.717,22	4.446.228,03		11.963.945,25
Résultat de l'exercice	11.968.178,03	(11.968.178,03)	27.849.979,65	27.849.979,65
TOTAL	197.255.698,61	(6.921.950,00)	27.849.979,65	218.183.728,26

Le capital souscrit se compose de 20 millions d'actions sans valeur nominale.

Il est fait annuellement sur les bénéfices nets un prélèvement d'au moins 5% affectés à la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve a atteint 10% du capital social. Les montants affectés à la réserve légale ainsi qu'à la réserve pour actions propres ne sont pas distribuables.

9 PROVISIONS FISCALES

Les provisions couvrent la charge de l'exercice et des exercices antérieurs non encore imposés.

Annexe légale aux comptes sociaux arrêtés au 30 juin 2010

10 AUTRES PROVISIONS

Le montant correspond à des sommes allouées à des salariés du Groupe versables au terme de leur collaboration.

11 ENGAGEMENTS HORS BILAN

Ce montant correspond au capital non appelé que la Société doit encore verser à des valeurs mobilières.

12 AUTRES CHARGES EXTERNES

en EUR	30.06.2010	30.06.2009
Cadeaux, dons, fleurs	13.500,00	0,00
Dotations aux autres provisions	764.864,47	0,00
Droit de garde	5.202,76	13.689,05
Emoluments et jetons de présence	69.500,00	76.500,00
Frais de voyage et de représentation	7.975,02	10.874,45
Frais divers	51.774,97	36.416,46
Frais généraux d'administration	3.310,53	31.522,65
Honoraires pour conseils	113.842,13	109.918,14
Pertes sur créances actif circulant	3.550,00	0,00
Pertes sur ventes valeurs mobilières	280,31	67.928,44
TOTAL	1.033.800,19	346.849,19

13 PERSONNEL

Au 30 juin 2010, la société utilisait les services de deux personnes.

14 CORRECTIONS DE VALEUR SUR IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Des corrections de valeur ont été effectuées si nécessaires et à titre prudentiel pour les participations opérant dans des secteurs d'activité en crise.

Annexe légale aux comptes sociaux arrêtés au 30 juin 2010

15 PRODUITS DE PARTICIPATIONS

en EUR	30.06.2010	30.06.2009
Dividendes	12.536.992,84	12.000.000,00
TOTAL	12.536.992,84	12.000.000,00

16 PRODUITS EXCEPTIONNELS

en EUR	30.06.2010	30.06.2009
Bénéfice de fusion	29.320.922,14	0,00
Ecart de conversion capital EUR/USD	0,00	2.275.081,95
Reprise de provision sur frais à payer	0,00	71.000,00
Reprises corrections de valeur sur actif circulant	3.126.718,74	0,00
TOTAL	32.447.640,88	2.346.081,95

17 REMUNERATIONS, AVANCES ET CREDITS ACCORDES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE SURVEILLANCE

Au cours de la période sous revue, un montant de EUR 69.500,00 (30.06.2009: EUR 76.500,00) a été alloué aux membres des organes d'administration et de surveillance de la société.

Aucune avance, aucun crédit, ni aucune garantie n'ont été accordés aux membres des organes d'administration et de surveillance au cours de l'exercice.

18 EVENEMENTS POST-CLOTURE

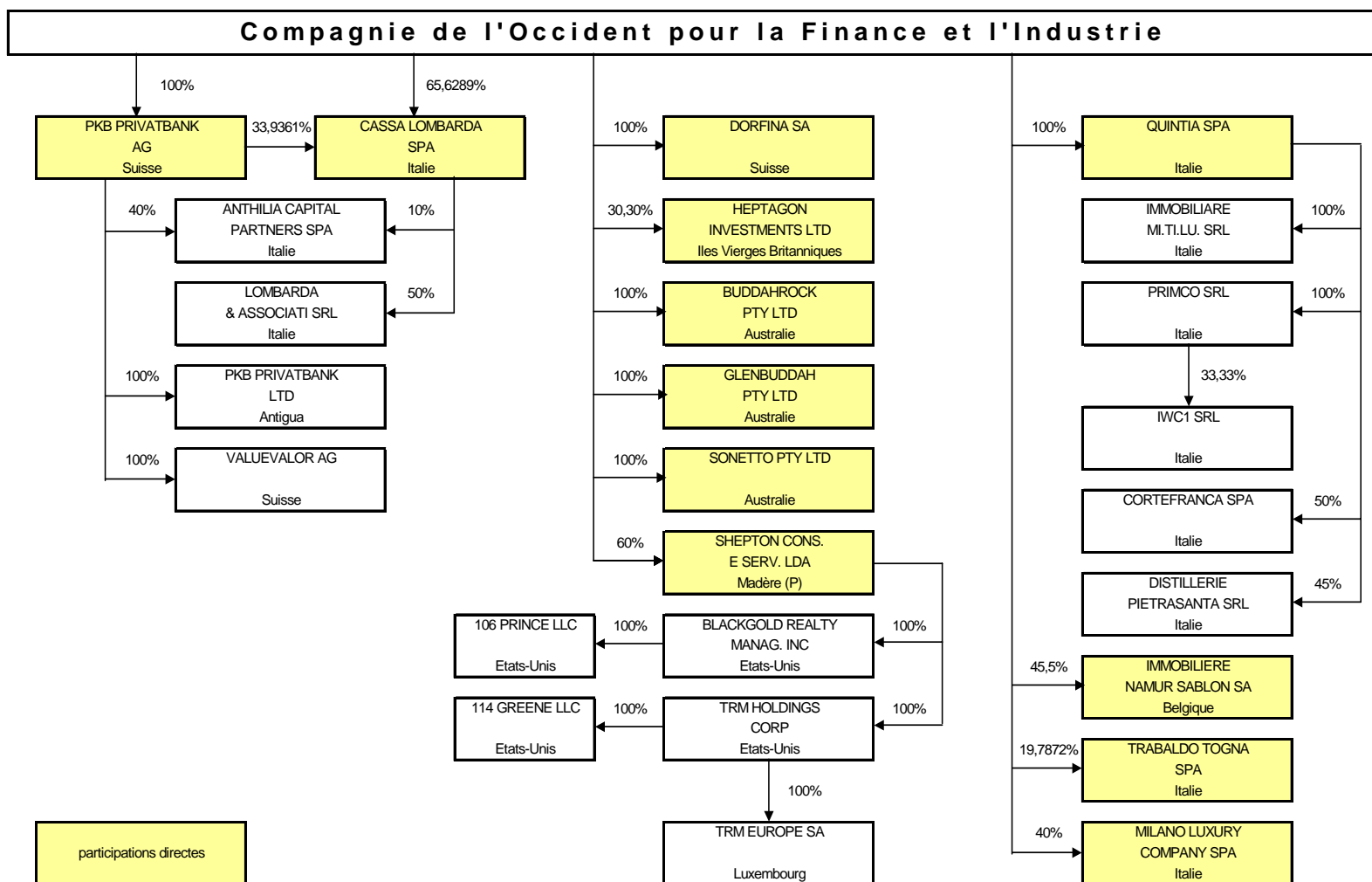
Depuis la clôture, aucun fait significatif n'est à signaler.

19 COMPTES CONSOLIDES – loi du 11 juillet 1988

Conformément à l'article 313 de la susdite loi, la Compagnie de l'Occident pour la Finance et l'Industrie établit des comptes annuels consolidés et un rapport de gestion consolidé.

ORGANIGRAMME du Groupe au 30 juin 2010

Limité aux sociétés consolidées (droits de vote)



RAPPORT ET COMPTES CONSOLIDES
au 30 juin 2010

<p style="text-align: center;">RAPPORT DE GESTION CONSOLIDE AU 30 JUIN 2010</p>

Messieurs les Actionnaires,

NORMES IFRS

La Société publie depuis 2005 les comptes consolidés selon les normes comptables IFRS (International Financial Reporting Standards).

Ainsi que le permettent les Autorités boursières européennes, ce rapport abrégé n'a pas pour objectif de constituer un rapport complet des comptes intermédiaires en conformité avec la norme IAS 34.

COMPTE-RENDU DES ACTIVITES

Le profit net consolidé pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2010 s'élève à EUR 4 millions (30.06.2009: EUR 15,1 millions); la part des minoritaires est proche de zéro, comme pour la même période de l'année précédente.

Les fonds propres part du Groupe, y inclus le résultat de la période, passent à EUR 384,6 millions (31.12.2009: EUR 361,4 millions). La part des minoritaires s'élève à EUR 0,5 millions (31.12.2009: EUR 0,9 millions).

Le total du bilan s'élève à EUR 1.939 millions (31.12.2009: EUR 2.050 millions).

ACTIONS PROPRES

Au 30 juin 2010, COFI détenait 223.000 actions propres. Dans le cadre du passage aux normes IFRS, ces actions propres ont été éliminées en diminution du capital. Cette élimination est plus amplement commentée dans les annexes.

Aucune action n'a été rachetée dans le cadre de l'autorisation donnée au Conseil d'Administration.

PERSPECTIVES FUTURES

Le Conseil d'Administration continuera à analyser les différentes opportunités qui lui seront offertes afin d'optimiser la rentabilité du Groupe et ce, sans perdre de vue la protection nécessaire des actifs contre tout risque d'érosion monétaire.

Luxembourg, le 19 octobre 2010

pour le Conseil d'Administration
Frédéric Wagner
Président

Etat consolidé de la situation financière

ACTIF		30.06.2010	31.12.2009
	en milliers de	EUR	EUR
	<i>notes</i>	non audité	
Caisse, avoirs auprès des banques centrales, CCP		47.927	68.986
Créances sur établissements de crédit	9	839.381	955.221
Créances sur la clientèle	10	708.749	695.338
Instruments financiers disponibles à la vente	11	36.499	37.000
Instruments financiers en valeur de marché par le résultat	12	86.742	125.055
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	13	57.367	47.548
Entreprises non consolidées		5.892	3.543
Participations mises en équivalence	4.2, 14	13.068	13.111
Immobilisations corporelles	5.1, 15	65.149	59.490
Immobilisations incorporelles	5.1, 15	4.590	4.625
Autres actifs	16	56.864	25.114
Comptes de régularisation		4.654	3.623
Actifs d'impôts courants et différés		1.507	700
Ecarts d'acquisition	17	10.736	10.736
TOTAL DE L'ACTIF		1.939.125	2.050.090

Les notes annexées font partie intégrante des comptes consolidés.

Etat consolidé de la situation financière

PASSIF		30.06.2010	31.12.2009
	en milliers de	EUR	EUR
	<i>notes</i>	non audité	
Dettes envers des établissements de crédit	18	22.657	19.862
Dettes envers la clientèle	19	1.428.330	1.568.021
Instruments financiers dérivés	20	7.021	2.853
Dettes représentées par un titre	21	15.717	25.132
Autres passifs	22	45.017	35.594
Comptes de régularisation		6.851	6.843
Provisions pour risques et charges	5.2, 23	28.477	29.470
Fonds propres (part du Groupe)			
Capital souscrit	7, 8	161.479	161.479
Réserves	7	15.070	14.470
Réserves de consolidation		134.184	139.068
Ecart de conversion		57.884	30.859
Résultats reportés	7	11.964	7.518
Résultat de l'exercice		3.993	8.015
Fonds propres du Groupe		384.574	361.409
Intérêts minoritaires			
- part dans les fonds propres		510	885
- part dans le résultat de l'exercice		(29)	21
Total Fonds propres		385.055	362.315
TOTAL DU PASSIF		1.939.125	2.050.090

Les notes annexées font partie intégrante des comptes consolidés.

Etat consolidé du résultat global

du 1 ^{er} janvier au 30 juin		2010	2009
	en milliers de	EUR	EUR
	<i>notes</i>	non audité	non audité
Intérêts et produits assimilés	24	12.603	15.910
Intérêts et charges assimilées	25	(2.704)	(5.128)
Gains (pertes) nets sur instruments financiers en valeur de marché par le résultat	26	2.911	5.540
Commissions perçues		27.059	26.595
Commissions versées		(3.506)	(3.771)
Autres produits d'exploitation	27	6.200	13.447
Autres charges d'exploitation	28	(897)	(1.030)
Produit net des activités ordinaires		41.666	51.563
Charges générales d'exploitation	29	(32.959)	(31.987)
Corrections de valeur sur les actifs corporels et incorporels	5.1, 15	(1.798)	(1.395)
Résultat brut d'exploitation		6.909	18.181
Coût du risque	30	(2.613)	(1.240)
Résultat d'exploitation		4.296	16.941
Autres gains (pertes) nets sur entreprises non consolidées		14	0
Quote-part du résultat net des participations mises en équivalence	13	(134)	(263)
Autres gains (pertes) nets sur participations mises en équivalence		0	256
Autres gains (pertes) nets sur entreprises liées		0	(73)
Résultat avant impôts		4.176	16.861
Impôts sur le bénéfice	31	(212)	(1.795)
Résultat net (à reporter)		3.964	15.066

Etat consolidé du résultat global

(suite)

du 1 ^{er} janvier au 30 juin	en milliers de <i>notes</i>	2010 EUR non audité	2009 EUR non audité
Résultat net (report)		3.964	15.066
dont intérêts minoritaires		(29)	(16)
Résultat net de l'exercice, part du Groupe		3.993	15.082
Autres éléments du résultat global			
Gains nets (Pertes nettes) sur instruments financiers disponibles à la vente	32	103	823
Différence de conversion		26.628	(10.638)
Impôts sur les autres éléments du résultat global		(43)	0
Total autres éléments du résultat global		26.688	(9.815)
dont intérêts minoritaires		(397)	132
Autres éléments du résultat global, part du Groupe		27.085	(9.947)
Résultat net de l'exercice		3.964	15.066
Total autres éléments du résultat global		26.688	(9.815)
Total du résultat global		30.652	5.251
dont intérêts minoritaires		(426)	116
Total du résultat global, part du Groupe		31.078	5.135

Les notes annexées font partie intégrante des comptes consolidés.

Tableau des flux de trésorerie consolidé

du 1 ^{er} janvier au 30 juin	en milliers de	2010 EUR	2009 EUR
		non audité	non audité
Résultat de l'exercice avant impôts		4.176	16.861
Eléments non monétaires inclus dans le résultat net		4.288	(3.991)
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles		2.062	1.680
Variations nettes des provisions		(613)	(351)
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence		134	263
(Produits) Pertes nettes des activités d'investissement		4.848	2.300
Autres		(1.433)	(7.976)
Effet dus à l'application des divers taux de change		(710)	93
Augmentation (Diminution) nette liée aux actifs et passifs provenant des activités opérationnelles		(215.481)	109.082
(Augmentation) Diminution nette liée aux opérations avec les établissements de crédit		(4.529)	20.836
(Augmentation) Diminution nette liée aux opérations avec la clientèle		(222.035)	142.756
(Augmentation) Diminution nette liée aux opérations affectant les autres actifs ou passifs financiers		37.702	(50.095)
(Augmentation) Diminution nette liée aux opérations affectant les actifs ou passifs non financiers		(22.310)	(2.069)
Impôts versés		(3.886)	(2.074)
Autres mouvements		(423)	(272)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRESORERIE GENEREE PAR L'ACTIVITE OPERATIONNELLE		(207.017)	121.952
(Augmentation) Diminution nette liée aux actifs financiers et aux participations		0	(4.668)
(Augmentation) Diminution nette liée aux immobilisations corporelles et incorporelles		(1.397)	(1.574)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRESORERIE LIEE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		(208.414)	115.710

Tableau des flux de trésorerie consolidé

(suite)

du 1 ^{er} janvier au 30 juin	en milliers de	2010 EUR	2009 EUR
		non audité	non audité
REPORT		(208.414)	115.710
Augmentation (Diminution) de trésorerie liée aux opérations réalisées avec les actionnaires		(6.922)	(2.325)
Augmentation (Diminution) de trésorerie provenant des autres activités de financement		(9.419)	(511)
Autres		8.377	(2.340)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRESORERIE LIEE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		(216.378)	110.534
Solde des comptes de trésorerie et assimilée à l'ouverture de la période		1.021.430	641.352
Solde net des comptes de caisse, banques centrales et CCP		68.986	64.341
Solde net des prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit		878.630	587.997
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et assimilée		73.814	(10.986)
Solde des comptes de trésorerie et assimilée à la clôture de la période		805.052	751.886
Solde net des comptes de caisse, banques centrales et CCP		47.927	41.785
Solde net des prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit		757.125	710.101
AUGMENTATION (DIMINUTION) DES SOLDES DES COMPTES DE TRESORERIE ET ASSIMILEE		(216.378)	110.534

Etat consolidé des variations des capitaux propres

en milliers de EUR	capital	réserves	réserves consolidées	écart de conversion	résultats reportés	résultat de la période	fonds propres part Groupe	Intérêts Minoritaires	Total fonds propres
1^{er} janvier 2010	161.479	14.470	139.068	30.859	7.518	8.015	361.409	906	362.315
affectation du résultat de l'exercice 2009		600	2.969		4.446	(8.015)	0		0
distribution de dividendes			(6.922)				(6.922)		(6.922)
variation nette du périmètre de consolidation							0		0
mouvements sur titres propres							0		0
variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres			(674)	27.025			26.351	(396)	25.955
quote-part dans les variations de capitaux propres des sociétés consolidées par mise en équivalence							0		0
autres variations			(257)				(257)		(257)
résultat de la période						3.993	3.993	(29)	3.964
30 juin 2010	161.479	15.070	134.184	57.884	11.964	3.993	384.574	481	385.055

Etat consolidé des variations des capitaux propres

(suite)

en milliers de EUR	capital	réserves	réserves consolidées	écart de conversion	résultats reportés	résultat de la période	fonds propres part Groupe	Intérêts Minoritaires	Total fonds propres
1^{er} janvier 2009	161.520	14.043	149.062	18.735	6.455	9.570	359.385	698	360.083
affectation du résultat de l'exercice 2008		427	8.080		1.063	(9.570)	0		0
distribution de dividendes			(6.923)				(6.923)		(6.923)
variation nette du périmètre de consolidation							0		0
mouvements sur titres propres							0		0
variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres			823	(10.770)			(9.947)	132	(9.815)
quote-part dans les variations de capitaux propres des sociétés consolidées par mise en équivalence							0		0
autres variations							0		0
résultat de la période						15.082	15.082	(16)	15.066
30 juin 2009	161.520	14.470	151.042	7.965	7.518	15.082	357.597	814	358.411

<p style="text-align: center;">ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS au 30 juin 2010</p>
--

NOTE 1 PRINCIPALES ACTIVITÉS DU GROUPE

La Compagnie de l'Occident pour la Finance et l'Industrie (en abrégé "COFI") et ses sociétés affiliées exercent leurs activités sur un plan international, particulièrement dans les domaines bancaire, financier et immobilier.

NOTE 2 APPLICATION DES NORMES IFRS

Les présents comptes consolidés du Groupe COFI ont été préparés en application du règlement européen du 19 juillet 2002 relatif aux comptes consolidés des sociétés cotées. Ce règlement prévoit l'application des normes IFRS (International Financial Reporting Standards) tels qu'adoptées par l'Union Européenne.

Le référentiel IFRS reprend les normes IFRS 1 à 8, et les normes IAS (International Reporting Standards) 1 à 41, ainsi que leurs interprétations telles qu'adoptées dans l'Union Européenne au 31 décembre 2009.

Les principes comptables utilisés pour préparer les comptes consolidés au 30 juin 2010 sont cohérents avec ceux appliqués au 31 décembre 2009.

Le Groupe n'a pas anticipé les nouvelles normes, amendements ou interprétations dont l'application en 2010 n'est qu'optionnelle.

Recours à des estimations

Certains montants comptabilisés dans les comptes consolidés de COFI reflètent les meilleures estimations et hypothèses retenues par le Conseil d'Administration, notamment lors de l'évaluation des écarts d'acquisition, des immobilisations corporelles et incorporelles et des provisions. Les résultats futurs définitifs peuvent être différents de ces estimations.

NOTE 3 MÉTHODES ET PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés sont établis à partir des bilans de COFI et de l'ensemble de ses filiales. L'ensemble des sociétés consolidées arrête les comptes soit au 31 décembre (30 juin pour les comptes intérimaires), soit avec un écart maximum de trois mois par rapport à cette date. Ne sont toutefois reprises que les sociétés qui présentent un caractère significatif par rapport aux comptes consolidés.

Annexe aux comptes consolidés au 30 juin 2010

3.1 CONSOLIDATION PAR INTÉGRATION GLOBALE

La consolidation par intégration globale est appliquée pour toutes les sociétés du Groupe dont COFI soit détient directement ou indirectement plus de 50 % du capital ou des droits de vote, soit a le pouvoir de nommer la majorité des membres des organes d'administration ou de direction, ou soit le Groupe dispose du pouvoir d'exercer une influence dominante.

Pour toutes les sociétés consolidées par intégration globale, le pourcentage de détention est équivalent aux droits de vote. Le Groupe ne détient pas de participation dans laquelle il exercerait une influence dominante sans détention majoritaire des actions.

3.2 CONSOLIDATION PAR MISE EN ÉQUIVALENCE

La mise en équivalence est appliquée pour les sociétés dans lesquelles COFI détient 20 à 50 % du capital ou des droits de vote ou sur lesquelles elle exerce une influence notable.

3.3 CONVERSION DES COMPTES EN DEVICES ÉTRANGÈRES

La monnaie fonctionnelle du groupe est l'EUR. Jusqu'en 2008, le groupe utilisait le Dollar Américain (USD) comme monnaie de présentation. Suite au changement de la devise du capital de COFI SA, effectif au 1^{er} janvier 2009, le groupe a décidé d'adopter l'EUR comme monnaie de présentation.

3.4 ELIMINATION DES OPÉRATIONS RÉCIPROQUES

Les soldes résultant d'opérations entre les sociétés du Groupe sont éliminés tant au niveau du bilan que du compte de profits et pertes.

3.5 TRAITEMENT DES ÉCARTS D'ACQUISITION

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode d'acquisition. Selon cette méthode, les actifs, passifs et passifs éventuels sont évalués individuellement à leur juste valeur, conformément à la norme IFRS 3 Regroupement d'entreprises.

L'écart positif entre le coût d'acquisition et la quote-part du Groupe dans l'actif net de la filiale acquise est comptabilisé à l'actif sous la rubrique Ecart d'acquisition. Pour toutes les filiales acquises avant le 1^{er} janvier 2004, les écarts d'acquisition sont conservés à leur valeur d'origine telle qu'inscrite au bilan consolidé au 1^{er} janvier 2004, déduction faite des dépréciations cumulées à cette date.

Des tests de dépréciation sont régulièrement effectués par le Groupe.

Annexe aux comptes consolidés au 30 juin 2010

NOTE 4 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

4.1 SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES PAR INTÉGRATION GLOBALE

Pourcentage d'intérêt	30.06.2010	31.12.2009
Blackgold Realty Man. Corp., New York	60,00	60,00
Buddahrock Pty Ltd., Melbourne	100,00	100,00
Cassa Lombarda SpA, Milan	99,57	99,57
Coparfin SA, Luxembourg	----- ⁽¹⁾	100,00
Dorfina SA, Lugano	100,00	100,00
Glenbuddah Pty Ltd., Melbourne	100,00	100,00
114 Greene LLC, Dover (NY)	60,00	60,00
Immobiliare MI.TI.LU. Srl, Milan	100,00	100,00
PKB Privatbank AG, Lugano	100,00	100,00
PKB Privatbank Ltd., Antigua	100,00	100,00
Primco Srl, Milan	100,00	100,00
106 Prince LLC, Dover (NY)	60,00	60,00
Quintia SpA, Milan	100,00	100,00
Shepton - Consultadoria & Serviços Lda, Madère	60,00	60,00
Sonetto Pty Ltd., Sydney	100,00	100,00
TRM Holdings Corp., New York	60,00	60,00
TRM Europe SA, Luxembourg	60,00	60,00
Valuevalor AG, Lugano	100,00	100,00

4.2 SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES PAR MISE EN ÉQUIVALENCE

Pourcentage d'intérêt	30.06.2010	31.12.2009
Anthilia Capital Partners SpA, Milan	48,45	48,45
Cortefranca SpA, Milan	50,00	50,00
Distillerie Pietrasanta Srl, Milan	45,00	45,00
Heptagon Investments Ltd., Tortola	27,62	27,62
Immobilière Namur Sablon S.A., Bruxelles	45,50	45,50
IWC1 Srl, Milan	33,33	33,33
Lombarda & Associati Srl, Milan	49,78	49,78
Milano Luxury Company SpA, Milan	40,00	40,00
Trabaldo Togna SpA, Biella	19,79	19,79

(1) Société fusionnée par absorption dans la société mère COFI

Aucune de ces sociétés n'est cotée en Bourse

Les pourcentages présentés dans la Note 4 se réfèrent aux droits au résultat des sociétés consolidées.

Annexe aux comptes consolidés au 30 juin 2010

NOTE 5 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES ET D'ÉVALUATION**5.1 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES**

Les immobilisations d'exploitation et les immeubles de placement sont inscrits à l'actif à leur valeur d'acquisition. Les coûts d'emprunt correspondant à la période de construction, lorsque celle-ci s'étale sur une longue durée, sont inclus dans le coût d'acquisition. Les subventions d'investissement sont, le cas échéant, déduites. Après comptabilisation initiale, les immobilisations sont évaluées à leur coût diminué du cumul des amortissements et réductions de valeur.

Les amortissements sont calculés sur la valeur d'acquisition, déduction faite de la valeur résiduelle, le cas échéant. Lorsqu'une immobilisation est composée d'éléments ayant des durées d'utilisation différentes, ces éléments sont amortis séparément sur ces durées d'utilisation.

Pour les immeubles d'exploitation et de placement, les pourcentages moyens d'amortissement sont les suivants:

- Bâtiments 2 et 3 %
- Installations et agencement 5 à 40 %

Pour les autres immobilisations, les pourcentages moyens d'amortissement sont les suivants:

- Matériel et mobilier de bureau 10 à 20 %
- Matériel informatique 20 à 40 %
- Concessions, brevets, licences 20 %
- Fonds de commerce 10 %

Les immeubles en cours de construction détenus au titre de promotion immobilière sont repris au bilan avec les immeubles de placement.

Les immobilisations font l'objet de test de dépréciation dès l'apparition d'indices de perte de valeur. Les plus ou moins-values sur cessions d'immeubles d'exploitation ou de placement sont enregistrées le cas échéant au compte de profits et pertes sous la rubrique Autres produits respectivement Autres charges.

5.2 PROVISIONS

Des provisions, autres que celles relatives aux risques crédit ou avantages au personnel, sont comptabilisées lorsque, à la date de clôture, le Groupe a une obligation juridique ou implicite résultant d'événements ou de transactions passés. Il est également probable que cette obligation donne lieu à une sortie de ressources et que le montant puisse être estimé de façon fiable.

Une obligation juridique résulte de dispositions légales, contractuelles ou jurisprudentielles. Une obligation implicite résulte des actions passées, lorsque ces actions, politiques affichées ou déclarations, créent chez des tiers une attente fondée, que le Groupe assumera certaines responsabilités.

Les provisions pour risques généraux bancaires ou autres provisions assimilables ont été reprises conformément à la norme IAS 37, soit en réserves pour les soldes au 1^{er} janvier 2004, et en résultat pour les mouvements des exercices. Des impôts différés ont été comptabilisés le cas échéant.

Annexe aux comptes consolidés au 30 juin 2010

5.3 ACTIONS PROPRES

Les actions propres sont représentées par des titres de COFI détenus par la société elle-même. Ces titres ont été éliminés au titre des retraitements IFRS. Il est fait référence à la Note 7 Evolution des capitaux propres.

5.4 AVANTAGES AU PERSONNEL

Les avantages au personnel reprennent les avantages à court terme, les avantages postérieurs à l'emploi, les indemnités de fin de carrière et les autres avantages à long terme.

5.4.1 Avantages à court terme

Une charge est comptabilisée par le Groupe lorsqu'il utilise les services rendus par le personnel lui donnant droit à des avantages.

5.4.2 Indemnités de fin de contrat de travail

Les indemnités de fin de contrat de travail résultent des avantages accordés par le Groupe aux membres du personnel soit lors de la résiliation par le Groupe du contrat de travail, soit lors du départ à la retraite anticipé ou, à l'âge légal.

5.4.3 Avantages à long terme

Les avantages à long terme sont constitués des avantages au personnel autres que ceux à court terme, des indemnités de fin de carrière ou les avantages postérieurs à l'emploi.

5.4.4 Avantages postérieurs à l'emploi

Ces avantages sont représentés par les obligations du Groupe en matière de retraites. Les régimes de retraite peuvent être à cotisations définies ou à prestations définies.

5.4.5 Régimes à cotisations définies

Les régimes à cotisations définies sont ceux pour lesquels l'obligation du Groupe se limite uniquement au versement d'une cotisation, et ne comporte aucun engagement sur le niveau des prestations qui seront servies.

La cotisation est comptabilisée en charge. Aucune provision n'est constituée au passif, le Groupe n'étant pas engagé au-delà des cotisations versées.

5.4.6 Régimes à prestations définies

Les régimes à prestations définies sont ceux pour lesquels le Groupe s'engage formellement ou implicitement sur un niveau de prestations. Le Groupe supporte donc un risque à moyen ou long terme. Le Groupe est uniquement concerné par des indemnités de fin de carrière dans une de ses entités consolidées.

Annexe aux comptes consolidés au 30 juin 2010

5.4.6 Régimes à prestations définies (suite)

Une provision couvrant ces engagements est constituée de la manière suivante:

- la provision est calculée selon la méthode actuarielle dite des unités de crédit projetées qui stipule que chaque période de service donne droit à prestation, et évalue séparément chacune de ces unités et pour obtenir l'obligation finale. Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel, et de projection des salaires futurs;
- la méthode dite du corridor est appliquée. Les écarts actuariels représentant plus de 10 % des engagements sont amortis sur la durée de vie résiduelle active des salariés;
- conformément à la norme comptable IFRS 1, le montant cumulé des écarts actuariels est comptabilisé en capitaux propres.

5.5 ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

5.5.1 Crédits

Les prêts et créances sont comptabilisés initialement à leur valeur d'acquisition, soit en général le montant décaissé d'origine et comprend les coûts d'émission. Les prêts et créances sont évalués ultérieurement au coût amorti. Les intérêts sont repris en résultat selon la méthode du coût amorti.

Des dépréciations sont constituées dès lors qu'il existe des indications objectives de perte de valeur due à des événements postérieurs à leur acquisition. Ces dépréciations et leurs reprises éventuelles sont comptabilisées en compte d'exploitation en Coût des risques.

5.5.2 Titres

Les éléments de portefeuille sont classés en trois catégories: actifs financiers en valeur de marché par le résultat, actifs financiers disponibles à la vente, et titres détenus jusqu'à leur échéance. Les titres sont classés dans les catégories ci-avant à la date à laquelle est conclue la transaction.

➤ *Instruments financiers en valeur de marché par le résultat (available for trade AFT)*

Cette catégorie reprend les actifs financiers faisant l'objet d'opérations de trading, ou que le Groupe a décidé de classer dans cette catégorie. Ces titres sont évalués en valeur de marché à la date de clôture. Les écarts d'évaluation, ainsi que les plus ou moins values de cession sont comptabilisés en profits et pertes sous la rubrique Gains ou pertes sur instruments financiers en valeur de marché par le résultat. Les intérêts sur revenus fixes inclus dans cette catégorie sont repris en Intérêts et produits assimilés.

➤ *Actifs financiers disponibles à la vente (available for sale AFS)*

La rubrique des actifs financiers disponibles à la vente reprend les actifs financiers non repris dans les deux autres catégories. Les titres de cette catégorie sont évalués à leur valeur de marché ou assimilée. L'écart d'évaluation par rapport à la valeur d'acquisition est comptabilisé parmi les capitaux propres Gains ou pertes latents sur actifs disponibles à la vente.

En cas de cession, les gains ou pertes latents sont repris en compte de profits et pertes, ainsi que les plus ou moins values réalisées sous la rubrique Produits sur instruments financiers disponibles à la vente.

Annexe aux comptes consolidés au 30 juin 2010

➤ Actifs financiers disponibles à la vente (suite)

Les actifs financiers disponibles à la vente font l'objet de réductions de valeurs lorsque par le résultat il existe des indications objectives de dépréciations durables. Les dépréciations sur titres à revenus fixes sont comptabilisées en Coût du risque et sont reprises par le résultat en cas d'appréciation en raison d'une cause objective.

Les dépréciations sur titres à revenus variables sont comptabilisées en Gains ou pertes nets sur actifs disponibles à la vente, et ne sont reprises par la même rubrique du compte de résultat qu'en cas de cession du titre.

➤ *Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance (held to maturity HTM)*

Cette rubrique reprend les titres à revenu fixe que le Groupe a la volonté et la capacité financière de détenir jusqu'à leur échéance. Les titres de cette catégorie sont valorisés au coût d'acquisition amorti. L'amortissement des primes et décotes, ainsi que les revenus d'intérêts sont comptabilisés en Intérêts et produits assimilés.

Des dépréciations sont constituées dès lors qu'il existe des indications objectives de perte de valeur due à des événements postérieurs à leur acquisition. Ces dépréciations et leurs reprises éventuelles sont comptabilisées en compte d'exploitation en Coût des risques.

➤ *Opérations sur instruments dérivés*

En cours d'exercice, certaines sociétés du Groupe ont réalisé des opérations sur instruments dérivés. Dans cette définition, COFI fait référence principalement à des opérations de change à terme et à des opérations sur options. Les opérations sont réalisées essentiellement pour compte de clients avec des couvertures adéquates. Toutes les positions sont évaluées en valeur de marché.

➤ *Prêts et créances*

Les prêts et créances sont des actifs financiers, à paiements déterminés ou déterminables, qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Après leur comptabilisation initiale, les prêts et créances sont évalués au coût amorti en appliquant la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué le cas échéant d'un montant de dépréciation. Le coût amorti est calculé en prenant en compte toute surcote ou décote initiale, et intègre les commissions qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif, ainsi que les coûts de transaction.

Les gains et les pertes sont comptabilisés en résultat lorsque les prêts et créances sont décomptabilisés ou dépréciés, et au travers du mécanisme du coût amorti.

5.5.3 Passifs financiers

Les passifs financiers sont classés comme passifs détenus à des fins de transaction, dettes envers les établissements de crédit, dettes envers la clientèle, dettes représentées par un titre, dettes subordonnées et autres emprunts.

L'évaluation et le traitement comptable des produits et charges y afférents dépendent de la classification selon le référentiel IFRS des passifs financiers, à savoir : (a) les passifs financiers à la juste valeur par le résultat, et (b) les autres passifs financiers.

Annexe aux comptes consolidés au 30 juin 2010

5.5.4 Passifs financiers (suite)

Cette classification selon le référentiel IFRS détermine l'évaluation et le traitement comptable comme suit :

- Les passifs financiers à la juste valeur par le résultat comprennent :
 - les passifs financiers détenus à des fins de transaction, y compris les instruments dérivés qui ne sont pas des instruments de couverture, et
 - les passifs financiers que la Banque a irrévocablement classés lors de leur comptabilisation initiale ou de la première adoption des normes IFRS dans la catégorie des passifs financiers à la juste valeur par le résultat.
- Les autres passifs financiers sont évalués à l'origine à leur juste valeur (frais de transaction compris) et ultérieurement au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif et en affectant les résultats au cours de la période concernée.

5.5.4 Dettes représentées par un titre

Les dettes représentées par un titre sont initialement comptabilisées à leur juste valeur après déduction des frais de transaction directs. Ultérieurement, elles sont évaluées au coût amorti et tout écart entre le produit net et la valeur de remboursement est inscrit au compte de profits et pertes selon la méthode du taux d'intérêt effectif pour l'exercice au cours duquel l'emprunt est contracté.

5.5.5 Compensation

Les actifs et passifs financiers sont compensés, et le solde net est présenté au bilan, lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention de régler le montant net ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Les actifs sont inscrits après déduction de toute provision cumulée pour risque de dépréciation.

5.5.6 Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur d'un instrument financier est établie sur base des prix cotés sur des marchés actifs. A défaut de cette information, des techniques d'évaluation sont utilisées. Les techniques d'évaluation exploitent au maximum les données du marché (en cas de marchés actifs) mais dépendent des hypothèses retenues, notamment en matière de taux d'actualisation et d'estimations des flux de trésorerie futurs. Ces techniques sont notamment les prix de marché de placements comparables, la valeur actualisée des flux de trésorerie, les modèles d'évaluation basés sur les options et les méthodes d'évaluation basées sur les multiples de marché. Dans le cas improbable où il ne serait pas possible de déterminer la juste valeur d'un instrument financier, il est comptabilisé au coût.

Lors de la comptabilisation initiale, la juste valeur d'un instrument financier correspond au prix de transaction, sauf si la juste valeur retenue se réfère à des transactions actuelles de marché observables impliquant le même instrument ou repose sur une technique d'évaluation qui s'appuie sur des données de marchés observables.

Annexe aux comptes consolidés au 30 juin 2010

5.5.6 Juste valeur des instruments financiers (suite)

Les principales méthodes et hypothèses utilisées par le Groupe pour déterminer la juste valeur des instruments financiers sont les suivantes :

- Les justes valeurs des titres disponibles à la vente et à la juste valeur par le résultat sont déterminées sur base des cours de marchés actifs. A défaut de cette information, la juste valeur est calculée au moyen de modèles d'actualisation des flux de trésorerie. Les facteurs d'actualisation reposent sur la courbe de swap, plus une marge reflétant le profil de l'instrument.
- Les justes valeurs des instruments financiers dérivés sont obtenues à partir des marchés actifs ou sont établies, si cela s'avère nécessaire, au moyen de modèles d'actualisation des flux de trésorerie et de modèles d'évaluation des options.
- Les justes valeurs des participations privées non cotées sont évaluées au moyen des multiples de marché applicables (par exemple ratios cours/bénéfices ou cours/flux de trésorerie) affinés afin de refléter les conditions particulières de l'émetteur.
- Les justes valeurs des prêts sont établies au moyen de modèles d'actualisation des flux de trésorerie en utilisant les taux d'intérêt marginaux créditeurs actuels du Groupe pour des prêts similaires. En ce qui concerne les prêts à taux variable qui évoluent fréquemment et ne présentent aucune modification significative du risque de crédit, les justes valeurs sont déterminées approximativement sur base de la valeur comptable. Des modèles d'évaluation des options sont utilisés pour évaluer les valeurs plafond et les clauses de remboursement anticipé prévues dans les contrats de prêt et qui sont isolées sur base des normes IFRS.
- Les passifs éventuels ou garanties hors-bilan sont estimés à leur juste valeur sur base des commissions actuellement facturées lors de la signature de contrats similaires, compte tenu des autres conditions et modalités des contrats et de la solvabilité des contreparties.
- Les valeurs comptables sont supposées s'approcher des justes valeurs pour les autres actifs et passifs financiers comme les débiteurs et créditeurs à court terme.

5.5.7 Instruments financiers dérivés et couverture

Les instruments dérivés sont des instruments financiers tels que des swaps, des futures et des contrats à terme, des options (émises ou achetées). Ces instruments financiers ont des valeurs qui varient en fonction de l'évolution de variables sous-jacentes, demandent peu ou pas d'investissement initial net et sont réglés à une date ultérieure.

Tous les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur à la date de transaction:

- les instruments dérivés détenus à des fins de transaction sous la rubrique « Actifs financiers détenus à des fins de transaction » et « Passifs financiers détenus à des fins de transaction » ;
- les instruments dérivés qui répondent aux conditions de couverture sous la rubrique « Instruments dérivés de couverture », à l'actif ou au passif selon que la juste valeur est positive ou négative.

Les variations ultérieures de juste valeur (hormis les intérêts courus) de produits dérivés qui ne sont pas qualifiés d'instruments de couverture sont inscrites au compte de profits et pertes sous la rubrique « Gains (pertes) nets sur instruments financiers en valeur de marché par le résultat ».

Annexe aux comptes consolidés au 30 juin 2010

5.5.7 Instruments financiers dérivés et couverture (suite)

Les actifs et passifs financiers peuvent comprendre des instruments dérivés incorporés. Ces instruments financiers sont souvent appelés instruments financiers hybrides. Les instruments financiers hybrides comprennent des emprunts convertibles (remboursables sous forme d'actions) et des emprunts avec des paiements d'intérêts indexés. Si le contrat hôte n'est pas enregistré à la juste valeur par le résultat et si les caractéristiques et risques de l'instrument dérivé incorporé ne sont pas liés étroitement à ceux du contrat hôte, l'instrument dérivé incorporé devra être séparé du contrat hôte et évalué à la juste valeur comme un dérivé autonome. Les écarts de juste valeur sont inscrits au compte de profits et pertes. Le contrat hôte est comptabilisé et évalué en appliquant les règles de la catégorie concernée à laquelle appartient l'instrument financier.

Toutefois, si le contrat hôte est comptabilisé à la juste valeur par le résultat ou si les caractéristiques et risques du dérivé incorporé sont étroitement liés à ceux du contrat hôte, l'instrument dérivé incorporé ne sera pas séparé et l'instrument financier hybride sera évalué comme un seul instrument.

Ceux qui nécessitent une séparation sont enregistrés comme des instruments dérivés à des fins de transaction selon le cas.

5.5.8 Evaluation des actifs dépréciés

Un actif financier (ou un groupe d'actifs financiers) est déprécié s'il existe une indication objective de dépréciation résultant d'un ou plusieurs événements survenus après la comptabilisation initiale de l'actif et que cet (ou ces) événement(s) générateur(s) de pertes a un impact sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif financier (ou du groupe d'actifs financiers) qui peut être estimé de façon fiable.

En fonction du type d'actif financier, le montant recouvrable peut être estimé comme suit:

- la juste valeur établie au moyen d'un prix de marché observable ;
- la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus actualisés au taux d'intérêt réel initial de l'instrument ; ou
- sur base de la juste valeur de la sûreté réelle.

Les charges de dépréciation attribuées aux instruments de capitaux propres disponibles à la vente ne peuvent pas être extournées par le biais du compte de profits et pertes.

5.6 OPÉRATIONS EN DEVISES

En date de clôture, les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis en euros (monnaie fonctionnelle du Groupe) au cours comptant de la devise. Les écarts de change latents ou réalisés sont enregistrés en résultat.

Les actifs et passifs non monétaires sont, selon le cas, évalués au cours historique (jour de la transaction) ou en valeur de marché (cours de clôture). Les écarts de change résultant de l'évaluation en valeur de marché (notamment des titres à revenu variable) sont comptabilisés en résultat pour les actifs financiers évalués en valeur de marché par le résultat, et en capitaux propres pour les titres disponibles à la vente.

Annexe aux comptes consolidés au 30 juin 2010

5.7 IMPÔTS

La charge d'impôt sur le bénéfice exigible est déterminée sur la base des règles et taux en vigueur dans chaque pays d'implantation des sociétés du Groupe sur la période à laquelle se rapportent les résultats.

Des impôts différés sont comptabilisés lorsqu'existent des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs valeurs fiscales.

Des passifs d'impôts différés sont reconnus pour toutes les différences temporelles taxables à l'exception :

- des différences temporelles taxables générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition ;
- des différences temporelles taxables relatives aux investissements dans des entreprises sous contrôle exclusif et contrôle conjoint, dans la mesure où le Groupe est capable de contrôler la date à laquelle la différence temporelle s'inversera et qu'il est probable que cette différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Des actifs d'impôts différés sont constatés pour toutes les différences temporelles déductibles et les pertes fiscales reportables dans la mesure où il est probable que l'entité concernée disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces différences temporelles et ces pertes fiscales pourront être imputées.

Les impôts différés actifs et passifs sont évalués selon la méthode du report variable au taux d'impôt dont l'application est présumée sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt et réglementations fiscales qui ont été adoptés ou le seront avant la date de clôture de la période. Ils ne font pas l'objet d'une actualisation. Les impôts différés actifs ou passifs sont compensés quand ils trouvent leur origine au sein d'un même groupe fiscal, relèvent de la même autorité fiscale, et lorsqu'existe un droit légal de compensation.

Les impôts exigibles et différés sont comptabilisés comme un produit ou une charge d'impôt dans le compte de résultat, à l'exception de ceux afférents aux gains et pertes latents sur les actifs disponibles à la vente et aux variations de valeur des instruments dérivés désignés en couverture de résultats futurs, pour lesquels les impôts différés correspondants sont imputés sur les capitaux propres.

5.8 ENGAGEMENTS ET GARANTIES FINANCIÈRES

Les engagements de crédit qui permettent l'utilisation d'un prêt dans les délais généralement prescrits par la réglementation ou par convention sur le marché ne sont pas comptabilisés comme instruments financiers dérivés. Un engagement de crédit à la juste valeur par le résultat ou un engagement de crédit pour lequel il apparaît que le Groupe a déjà par le passé vendu des actifs qui découlent des promesses de prêt sont comptabilisés au bilan à la juste valeur, l'écart qui en résulte étant imputé au compte de profits et pertes.

Les contrats de garanties financières qui imposent à l'émetteur d'effectuer des paiements qui fluctuent en fonction de l'évolution d'un taux d'intérêt spécifié, du prix d'un instrument financier, du prix de matières premières, d'un cours de change, d'un indice de prix ou de cours, d'une notation de crédit ou d'un indice de crédit, ou d'une autre variable, pour autant que dans le cas d'une variable non financière, celle-ci ne soit pas spécifique à une des parties du contrat, sont comptabilisés comme des instruments dérivés.

Annexe aux comptes consolidés au 30 juin 2010

NOTE 6 GESTION DES RISQUES**6.1 ORGANISATION DE LA GESTION DES RISQUES**

La politique de gestion des risques, examinée chaque année par le Conseil d'Administration du Groupe, constitue la base du processus de gestion du risque. A celle-ci est liée une structure de limites, définie pour chaque catégorie déterminée de risque.

Au cours de l'exercice considéré, la gestion des risques au sein du Groupe COFI a connu d'importants développements au niveau de ses activités bancaires.

Il y a eu tout d'abord la touche finale apportée à la mise en place de la Surveillance Consolidée, exercée par l'autorité compétente suisse, la FINMA. Pour ce faire, une série de mesures appropriées ont été prises s'ajoutant ainsi à celles adoptées aux cours des années précédentes, et notamment:

- mise à jour du «Règlement relatif à la surveillance consolidée du groupe Coparfin SA», au sein duquel sont regroupées les activités bancaires du Groupe COFI en l'occurrence PKB Privatbank SA, PKB Privatbank Ltd et Cassa Lombarda SpA, ainsi que leurs participations;
- maintien, au niveau du groupe Coparfin SA, d'un Comité des risques ayant pour mission de consolider l'ensemble des risques toutes catégories confondues (risques de crédit, de marché, d'image, risques opérationnels, etc.) et d'assurer le reporting vis-à-vis des instances supérieures de surveillance;
- pour ce qui concerne la structure et la Gouvernance, le Conseil d'Administration de PKB dispose d'un Comité d'Audit, composé par trois membres, tous Administrateurs, et qui a comme but principal la supervision des processus de gestion des risques;
- adaptation aux nouvelles exigences imposées par Bâle II et Mi-FID au sein des différentes entités bancaires du groupe. Cet effort d'adaptation a eu des répercussions sur la gestion des différentes catégories de risques non seulement au niveau de la vérification des fonds propres (premier pilier de Bâle II) mais également à l'égard de la gestion prudentielle des processus et, donc, des sources de risque;
- renforcement général et mise à niveau des structures de gestion du risque (Risk Management), de conformité (Compliance) et d'audit interne (Internal Auditing) des entités donnant lieu à une amélioration des processus d'identification, de quantification et d'atténuation des risques et, partant, du contrôle et de la surveillance exercés par les Directions et les Conseils d'Administration des filiales du secteur bancaire.

Pour tout type de risque, il existe un règlement spécifique en matière de gestion, contrôle et surveillance.

Le degré de couverture du patrimoine de surveillance est supérieur par rapport aux normes légales.

Annexe aux comptes consolidés au 30 juin 2010

6.2 RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit résulte de la possibilité qu'une contrepartie ne remplisse pas ses obligations contractuelles entraînant de ce fait une perte pour les Banques.

Il se subdivise à son tour en risques de contrepartie, de pays et de concentration. La surveillance des risques de crédit est confiée au Comité des risques en collaboration avec les Directions générales des entités.

Dans ce cadre, les Banques se sont dotées de procédures et de normes rigoureuses pour l'octroi des crédits et elles ont prévu des limites de compétence aux différents niveaux hiérarchiques et fonctionnels.

Les contreparties sont soumises à des analyses quantitatives et qualitatives précises et le principe de la séparation des fonctions est d'application constante. Ces mêmes principes sont de mise pour analyser les garanties fournies par les clients dans le cadre de l'octroi de crédits et la capacité du débiteur à assumer le service de la dette.

Les risques résultant des contreparties financières sont suivis par un service spécialement affecté à cette tâche.

S'agissant plus particulièrement des opérations de financement en faveur d'entités internes à l'entreprise, des procédures appropriées ont été mises en place afin de prévenir d'éventuels conflits d'intérêts tant en termes de pouvoir de décision que de séparation des fonctions.

Il est indispensable que les Banques aient à tout moment une vision correcte de leurs expositions respectives à l'égard de chaque client ou groupe de clients liés, ne serait-ce que pouvoir procéder, le cas échéant, à une prompte révision des lignes de crédit.

Des procédures informatisées ont été mises en place à cet effet. Elles permettent le monitoring et de connaître les données d'identification des clients, leurs relations juridiques et économiques avec d'autres clients, l'exposition totale de l'intéressé et du groupe de clients liés, les formes techniques donnant lieu à l'exposition, la valeur actualisée des garanties et du total des fonds déposés.

De plus, les entités ont établi en leur sein des compétences et des missions claires et précises à tous les niveaux: sphère commerciale, administration des crédits, gestion du risque, Direction générale, surveillance interne et Conseil d'Administration.

Les services juridiques sont habilités en dernier ressort à entreprendre les actions nécessaires pour récupérer les positions présentant des anomalies. Pour remplir cette mission:

- ils gèrent les comptes pouvant présenter un problème et définissent les actions et mesures les plus appropriées;
- ils dirigent l'action de recouvrement des crédits en souffrance.

Ils font régulièrement rapport aux Directions générales et aux Conseils d'Administration sur l'état des comptes sous observation.

La concentration du risque de crédit est l'exposition à une contrepartie ou l'exposition totale à un certains nombres de contreparties liés avec un risque de perte significative en cas de défaillance ou de faillite.

Le groupe utilise le concept d'engagement total du débiteur (« total one obligor »). Ainsi les contreparties liées appartenant à un même groupe sont considérées comme une seule et même contrepartie pour la gestion du risque de crédit. En matière de gestion de la concentration des risques de crédit, la politique de gestion des risques vise un étalement du risque de crédit sur des secteurs et pays différents.

Annexe aux comptes consolidés au 30 juin 2010

6.2 Risque de crédit (suite)

L'atténuation du risque est la technique consistant à réduire le risque de contrepartie par l'obtention de sûretés.

Une sûreté est tout engagement contracté ou privilège consenti par une contrepartie ou un tiers dont les Banques peut se prévaloir en cas de défaillance de la contrepartie de manière à diminuer les pertes sur le prêt, ou tout autre arrangement ou accord ayant un effet similaire. Un prêt ne peut jamais être accordé sur la base des seules sûretés ou couvertures. Les facteurs d'atténuation du risque ne sont considérés que comme une solution accessoire.

6.3 RISQUE DE MARCHÉ

Le développement de cette activité est encadré par une structure opérationnelle définie par des normes précises et l'attribution de limites par un règlement interne approuvé par les différents Conseils d'Administration.

Sur le plan opérationnel, la vérification quotidienne du respect des limites se fait par le biais de procédures informatisées.

La consolidation des risques s'effectue au sein du Comité des risques en mettant en parallèle les situations des Banques.

Les Banques sont actives principalement dans les pays de l'OCDE. Elles traitent uniquement les instruments financiers définis dans le règlement relatif aux risques de marché et pour lesquels elles disposent des informations et des connaissances nécessaires. Les positions de négoce sont évaluées quotidiennement à leur valeur de marché.

Principes du système de surveillance des risques de marché:

- mise en place d'une unité autonome de contrôle du risque;
- participation active du Conseil d'Administration et des Hautes Directions au processus de maîtrise des risques;
- examen, au sein de Cassa Lombarda, des rapports établis par l'unité autonome de contrôle, par des dirigeants d'un niveau hiérarchique et disposant d'un pouvoir de décision leur permettant d'imposer des réductions tant au niveau des positions individuelles que de l'exposition globale;
- application, au sein de Cassa Lombarda, du système de mesure du risque parallèlement à des limites internes de négoce et d'exposition;
- application, au sein de PKB Privatbank SA, du système de mesure des limites internes de négoce et d'exposition;
- audit indépendant du système de mesure, réalisé dans le cadre du processus de révision interne.

Afin de soutenir l'activité d'investissement et de contrôle du risque résultant des processus de gestion de son portefeuille, Cassa Lombarda SpA a adopté la plateforme informatique OBJ-FIN développée par Cedacri. Cet outil informatique constitue un des axes du système de contrôle. Grâce à ses caractéristiques, il assure une large couverture des marchés et des instruments financiers disponibles et la fiabilité des données relatives à l'exposition au risque.

Annexe aux comptes consolidés au 30 juin 2010

6.3 Risque de marché (suite)

La procédure OBJ-FIN intervient notamment aux stades suivants:

- gestion des données d'identification des titres;
- saisie des ordres en cours de procédure;
- suivi des positions en portefeuille (*position keeping*);
- *pricing*;
- évaluation de l'impact des stratégies;
- gestion du risque et contrôle des limites.

Cette procédure permet à l'unité de contrôle des risques de Cassa Lombarda de suivre en continu et en temps réel l'évolution du niveau de risque du portefeuille calculé avec la méthode VaR (Value at Risk, et plus précisément selon le modèle RiskMetrics), de manière à garantir que la gestion du portefeuille respecte le profil de risque défini par le Conseil d'Administration. Un aspect particulièrement intéressant de cette approche est qu'elle offre la possibilité de regrouper les mesures des VaR des différents portefeuilles de base pour établir la VaR globale de la Banque et de jauger ainsi les effets de la diversification.

Le risque de change relatif aux positions détenues par Cassa Lombarda et, de manière générale, couvertes systématiquement par sa trésorerie, fait l'objet d'ajustements (gains/pertes) trimestriels et est contrôlé au moins une fois par mois par les organes de surveillance.

6.4 RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Les entités du groupe Coparfin SA ont défini une politique en matière de gestion, de contrôle et de surveillance du risque de taux. Cette politique définit le cadre général en matière de gestion et de contrôle du risque de taux, les responsabilités et les compétences des entités concernées ainsi que les limites.

La plupart des positions présentant un risque de taux concernent les crédits lombards, les crédits commerciaux, les investissements financiers et les dépôts des clients.

Le risque de taux est évalué et surveillé essentiellement par le biais des indicateurs d'impact sur le compte des résultats et sur la sensibilité des fonds propres (*sensitivity*). L'analyse du bilan par tranches de vie résiduelle révèle une concentration sur les positions classiques de dépôts de la clientèle et d'engagements sur la clientèle à très court terme.

La couverture des risques de taux de PKB Privatbank SA est assurée par des instruments financiers dérivés classiques (FRA et IRS).

Pour évaluer les risques de taux d'intérêt, PKB Privatbank SA a également recours à deux scénarios de crise inspirés de l'histoire des marchés financiers. Ces deux scénarios se fondent, d'une part, sur un effondrement soudain des taux et, d'autre part, sur une hausse inattendue des taux. Les indicateurs de risque obtenus en appliquant ces deux scénarios révèlent des valeurs très modestes en raison des taux relativement bas de la période actuelle et de la structure des échéances inscrites au bilan qui se concentrent sur le court terme.

Le Conseil d'Administration de Cassa Lombarda a réglementé l'activité et fixé des limites opérationnelles liées au montant total pouvant être détenu en portefeuille, à la durée et à la typologie des taux des titres. Ces limites s'expriment également en termes de VaR de capital utilisé et de perte maximale (*stop loss*). Le Conseil d'Administration a également prévu un système de procurations et fixé les modalités pour l'introduction de nouveaux instruments, marchés ou contreparties.

Annexe aux comptes consolidés au 30 juin 2010

6.4 Risque de taux d'intérêt (suite)

La position financière de Cassa Lombarda est suivie en temps réel par la procédure OBJ-FIN de Cedacri, qui constitue un outil d'aide à la décision pour l'*Asset/Liability* Management opérationnel et pour la gestion intégrée des positions. En plus des fonctions Front Office typiques, les différents modules de la procédure mettent à disposition les outils nécessaires pour la gestion des portefeuilles et permettent de contrôler:

- l'évolution des opérations et des fonctions;
- le respect des limites d'exposition aux risques de taux, de change, de liquidité et de crédit;
- la performance prévue;
- la performance réelle.

Les fonctions disponibles pour la configuration organisationnelle du système permettent de structurer les différents compartiments en portefeuilles de base, reliés par une structure hiérarchique en arborescence. Les contrôles de premier niveau sont pris en charge par le Service Titres (*Securities*) de Cassa Lombarda.

Le Service Planification et Contrôles de Cassa Lombarda vérifie quotidiennement le respect des limites attribuées et se charge du *reporting* périodique au Conseil d'Administration et au Comité de trésorerie.

Le suivi du risque de taux s'effectue au sein de comités spécifiques de la Direction Générale (Trésorerie et ALCO). La consolidation des risques s'effectue au sein du Comité des risques du groupe en mettant en parallèle les situations des Banques.

6.5 RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est lié à la structure du bilan qui doit permettre de faire face à tout moment aux besoins opérationnels (risque d'échéance). Il est fortement tributaire des lignes de crédit octroyées par des établissements de crédit tiers (risque de refinancement).

Les Conseils d'Administration des banques du groupe ont établi des règles fixant les rôles et les limites opérationnelles des fonctions concernées et régissant l'interaction avec les contreparties.

Le service Trésorerie des Banques est chargé de:

- financer les positions d'investissement et les opérations de vente-achat de la Banque, recourant pour ce faire essentiellement aux fonds propres et éventuellement au «Marché interbancaire des Dépôts»;
- gérer les déséquilibres et écarts résultant du métier de banque commerciale;
- assurer le bon fonctionnement de la chambre, des comptes réciproques et du système de paiement;
- s'acquitter enfin des obligations de réserve légale.

Il s'occupe également de gérer de manière efficace les flux entrants et sortants de la Banque. En plus des applications de gestion, il existe également des applications spéciales pour le suivi des échéances attendues.

Les dépôts directs chez Cassa Lombarda se maintiennent à un niveau élevé ce qui permet de laisser aux banques, de manière constante, une partie des investissements sous la forme de dépôts *overnight*. Des lignes de crédit sont néanmoins disponibles tant sur le marché interbancaire des dépôts E-Mid que dans le cadre d'accords réciproques afin de faire face à d'éventuelles périodes de tension.

Annexe aux comptes consolidés au 30 juin 2010

6.6 RISQUE OPÉRATIONNEL

Le risque opérationnel regroupe l'ensemble des risques liés aux systèmes, à l'organisation, aux processus et aux personnes.

Les risques opérationnels sont difficiles à quantifier et ils sont liés, par définition, aux processus opérationnels et à leurs ressources. Dans l'optique d'une réduction des risques opérationnels, les principaux facteurs pris en considération sont:

- l'organisation et les processus: les Banques garantissent la bonne exécution des tâches grâce à l'application des principes de séparation des fonctions, à la définition des responsabilités et à un système de contrôle interne;
- les compétences du personnel: la volonté des Banques est de se doter de personnel qualifié en mesure de répondre à sa stratégie et susceptible de s'identifier à la culture d'entreprise des Banques. Cette culture imprègne les membres de la Direction et les collaborateurs et se reflète également dans l'approche suivie par le Groupe en matière de maîtrise des risques;
- l'infrastructure et la technologie informatique: PKB Privatbank SA dispose de compétences internes et externes lui permettant d'assurer le développement et la maintenance «in-house» de son système informatique. Cette approche favorise l'intégration du système et permet le traitement automatique des transactions et la mise en œuvre d'un certain nombre de directives et de contrôles. En revanche, la quasi-totalité du système informatique de Cassa Lombarda est externalisée et confiée à Cedacri qui assure un niveau approprié de sécurité tant en termes de reprise après sinistre (*Disaster Recovery*) que de continuité des activités (*Business Continuity*) et toute l'assistance et la maintenance nécessaires.
- la sécurité: les sociétés du groupe ont mis en œuvre des mesures de sécurité spécifiques visant à éviter que des personnes non autorisées puissent accéder aux locaux où sont conservés des documents considérés comme «sensibles». Les Directions générales ont, depuis un certain temps déjà, établi un Plan de continuité générale visant à garantir la continuité de leurs activités. Elles y analysent en détail les différents scénarios envisagés et identifient les ressources minimales nécessaires pour y faire face.

Il a été notamment veillé à:

- développer une culture d'entreprise axée sur l'aide et l'assistance au client;
- mettre en place, chez Cassa Lombarda, une documentation interne complète accessible via l'intranet et qui aborde l'ensemble des métiers exercés et des services proposés;
- à faire adopter, chez Cassa Lombarda, le «Code de conduite du secteur bancaire et financier» élaboré par l'Association des banques italiennes et l'«Accord pour l'institution d'un bureau des réclamations ou d'un médiateur bancaire»;
- mettre en place, chez Cassa Lombarda, un système de suivi à distance de l'activité du réseau de Promoteurs financiers / Gestionnaires de fortune (Private Banker), s'appuyant sur une série d'indicateurs d'anomalies du même type que ceux indiqués par Assoreti;
- mettre en place chez Cassa Lombarda le «Modèle organisationnel» sur la responsabilité administrative et adopter un code éthique dans les deux Banques;
- compléter le projet «*Disaster Recovery*» et «*Business Continuity*» auquel ont participé toutes les fonctions des deux Banques et qui a abouti à l'élaboration du «Plan de continuité opérationnelle» et à la proposition d'actions et mesures visant à réduire l'exposition aux risques;
- mettre en œuvre, au sein de Cassa Lombarda, la réglementation en matière d'abus de marché en agissant sur l'organisation interne afin de prévenir les conduites potentiellement irrégulières et en mettant en place des outils de suivi de l'activité de la clientèle;
- appliquer au sein de Cassa Lombarda la réglementation Mi-FID en implémentant les mesures connexes en matière de:
 - classification et de profilage de la clientèle,
 - mise en place d'un service de conseil,
 - introduction des contrôles d'adéquation et de pertinence,
 - révision des contrats et définition des politiques de l'entreprise.

Annexe aux comptes consolidés au 30 juin 2010

6.7 RISQUE JURIDIQUE

Afin de prévenir les risques, les Banques du groupe Coparfin SA réglementent leurs activités, en particulier celles qui sont susceptibles d'avoir un impact sur l'extérieur, en accord avec les normes légales et déontologiques en vigueur dans le secteur bancaire tout en assurant la compréhension et la transparence des dispositions opérationnelles et contractuelles à l'égard de la clientèle.

6.8 RISQUES DE RÉPUTATION ET DE «COMPLIANCE»

Le groupe limite son exposition au risque de réputation (d'image) en investissant de façon constante dans la formation et la sensibilisation du personnel à tous les niveaux, en maintenant une définition claire des processus de travail et des responsabilités et enfin en favorisant la diffusion d'une culture d'entreprise fondée notamment sur l'irréprochabilité et sur des normes déontologiques et professionnelles de premier ordre.

A cet égard, le groupe s'est doté d'une «Charte des valeurs» qui a fait l'objet de présentations et de discussions à tous les niveaux dans les différents établissements.

Il dispose d'un service «*Legal & Compliance*» qui couvre toutes les tâches et activités liées à la *compliance*.

Dans le cadre de la réglementation contre le blanchiment des capitaux, un système de gestion visant à identifier les relations bancaires pouvant donner lieu à des risques juridiques et de réputation majeurs a également été mis en place au niveau du groupe.

Après traitement et évaluation sur la base d'une série de facteurs de risque, chaque relation de compte a été classée dans une catégorie appropriée. Les relations présentant un risque potentiellement élevé («*High Risk*» et «*Medium Risk*») ont été signalées aux responsables internes afin de les sensibiliser et les mobiliser davantage. L'installation du programme «*World Check*» chez Cassa Lombarda SpA en vue d'un *screening* automatique périodique viendra compléter le projet conçu et développé dans le cadre de la surveillance consolidée du groupe Coparfin SA.

NOTE 7 EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

Les actions propres sont représentées uniquement par des titres de COFI détenus par la société elle-même. Avant 1980, le groupe avait fait l'acquisition de 218.000 titres de COFI SA et durant l'exercice 2009, 5.000 titres additionnels ont été achetés. Les 223.000 actions ont été éliminées au titre des retraitements IFRS. L'élimination de ces 223.000 actions a généré une diminution du capital de EUR 1,82 millions et par corollaire un accroissement des réserves de EUR 1,05 millions pour une valeur d'acquisition totale de EUR 0,77 millions.

Les Réserves de EUR 15,1 millions (31.12.2009: 14,5 millions) et les Résultats reportés de EUR 12 millions (31.12.2009: EUR 7,5 millions) correspondent aux réserves et aux résultats reportés dans les comptes sociaux de la société consolidante COFI.

NOTE 8 BÉNÉFICE PAR ACTION

Le capital social de EUR 163,3 millions est composé de 20 millions d'actions entièrement libérées, sans indication de la valeur nominale.

Après élimination des actions propres (Note 7), il subsiste 19.777.000 actions donnant droit aux résultats. Il n'existe pas de catégories d'actions autres que les actions ordinaires, ni d'options sur actions, ni d'autres facteurs de dilution. Le bénéfice par action est de EUR 0,20 (31.12.2009: EUR 0,41).

Annexe aux comptes consolidés au 30 juin 2010

INFORMATIONS PARTICULIÈRES SUR L'ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

NOTE 9 CRÉANCES SUR ÉTABLISSEMENTS DE CREDIT

en milliers de EUR	30.06.2010	31.12.2009
à vue	216.779	393.515
jusqu'à 3 mois	550.789	494.586
plus de 3 mois à 1 an	71.813	67.120
TOTAL	839.381	955.221

NOTE 10 CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

en milliers de EUR	30.06.2010	31.12.2009
à vue	318.803	338.953
jusqu'à 3 mois	277.478	259.105
plus de 3 mois à 1 an	65.896	56.207
plus de 1 an à 5 ans	36.555	23.089
plus de 5 ans	10.017	17.984
TOTAL	708.749	695.338

Le groupe n'a pas procédé à des cessions sur ses portefeuilles de crédit à sa clientèle.

NOTE 11 INSTRUMENTS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

en milliers de EUR	30.06.2010	31.12.2009
Titres à revenu fixe	16.403	16.653
d'autres émetteurs	16.403	16.653
Titres à revenu variable	20.096	20.347
cotés	8.511	8.092
non cotés	11.585	12.255
TOTAL	36.499	37.000

Annexe aux comptes consolidés au 30 juin 2010
Informations particulières sur l'Etat consolidé de la situation financière

NOTE 12 INSTRUMENTS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR LE RESULTAT

en milliers de EUR	30.06.2010	31.12.2009
Titres à revenu fixe	69.761	114.000
des émetteurs publics et assimilés	14.799	100.306
d'autres émetteurs	54.962	13.694
Titres à revenu variable	10.930	8.664
cotés	10.889	8.630
non cotés	41	34
Instruments financiers dérivés	6.051	2.391
TOTAL	86.742	125.055

Tous les titres figurant sous cette rubrique sont destinés au *trading*

12.1 INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Le tableau ci-dessous présente le détail des instruments dérivés figurant à l'actif du bilan, conjointement avec leur valeur notionnelle. Les montants notionnels sont présentés en brut et représentent la valeur des actifs sous-jacents des taux de référence ou indice servant à la valorisation des ces instruments. Ils fournissent une indication sur le volume des opérations ouvertes à la clôture, mais ne sont pas un indicateur de risque de crédit ou de marché.

en milliers de EUR	30.06.2010		31.12.2009	
	fair value	valeur notionnelle	fair value	valeur notionnelle
dérivés de transaction	6.051	301.939	2.391	115.418
instruments dérivés de cours de change	5.686	238.885	2.334	104.473
instruments dérivés de futures sur taux d'intérêt	22	5.798	29	10.804
instruments dérivés d'options sur taux d'intérêt	174	57.256	22	109
autres instruments dérivés	169	0	6	32
TOTAL	6.051	301.939	2.391	115.418

Annexe aux comptes consolidés au 30 juin 2010
Informations particulières sur l'Etat consolidé de la situation financière

NOTE 13 ACTIFS FINANCIERS DÉTENUS JUSQU'À L'ÉCHÉANCE

en milliers de EUR	30.06.2010	31.12.2009
Titres à revenu fixe	56.991	47.172
des émetteurs publics et assimilés	26.439	30.266
d'autres émetteurs	30.552	16.906
Titres à revenu variable	376	376
non cotés	376	376
TOTAL	57.367	47.548

Il n'y a pas eu d'opérations de cession sur ces portefeuilles et par conséquent pas de gain ou perte sur cession.

NOTE 14 PARTICIPATIONS MISES EN ÉQUIVALENCE
part détenue directement ou indirectement par le Groupe

en milliers de EUR	30.06.2010		31.12.2009	
	Fonds propres	Résultat	Fonds propres	Résultat
Anthilia Capital Partners SpA, Milan	1.458	(93)	1.580	(122)
Cortefranca SpA, Milan	1.097	88	1.125	(28)
Distillerie Pietrasanta Srl, Milan	4.712	214	4.449	263
Heptagon Investments Ltd., Tortola	615	(44)	502	22
Immobilière Namur Sablon S.A., Bruxelles	168	(13)	176	(8)
IWC1 Srl, Milan	3	37	4	(1)
Lombarda & Associati Srl, Milan	65	(13)	93	(28)
Milano Luxury Company SpA, Milan	1.737	(66)	2.062	(325)
Trabaldo Togna SpA, Biella	3.347	(244)	3.521	(174)
	13.202	(134)	13.512	(401)
Total des fonds propres (part du Groupe)	13.068		13.111	

Aucune de ces sociétés n'est cotée en bourse.
Aucun établissement de crédit n'est à dénombrer.

Annexe aux comptes consolidés au 30 juin 2010
Informations particulières sur l'Etat consolidé de la situation financière

NOTE 15 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

L'évolution des valeurs immobilisées est renseignée en page 52 et 53.

Certaines sociétés du Groupe réalisent des opérations de promotion immobilière. Ces immeubles acquis ou destinés dès le départ à être cédés ont été classés en "Immeubles destinés à la vente". L'activité liée à ces immeubles a engendré une perte net de EUR 0,1 millions (30.06.2009: EUR 0,3 millions).

La valeur estimée au 30 juin 2010 des immeubles de placement est de EUR 28,2 millions (31.12.2009: EUR 25,2 millions). L'impact net en compte de résultat de la gestion des immeubles de placement est un profit de EUR 1,3 millions (30.06.2009: EUR 1,1 millions).

Le montant des dotations aux amortissements relatifs aux immeubles de placement pour un montant de EUR 0,2 millions (30.06.2009: EUR 0,2 millions) est repris sous la rubrique "Autres charges d'exploitation" dans l'Etat consolidé du résultat global.

Les immobilisations incorporelles dénommées "Fonds de commerce" représentent la clientèle acquise en 2004, lors de la fusion absorption de la Banca Monte Paschi (Suisse) par PKB Privatbank AG.

Annexe aux comptes consolidés au 30 juin 2010
Informations particulières sur l'Etat consolidé de la situation financière

NOTE 15 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES (SUITE)

en milliers de EUR	Valeur d'acquisition au 31.12.2009	Différence de change	Acquisitions (sorties) de l'exercice	Valeur d'acquisition au 30.06.2010	Cumul des réductions de valeur au 30.06.2010	Valeur nette au 30.06.2010	Valeur nette au 31.12.2009
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	85.000	7.356	1.351	93.707	(28.558)	65.149	59.490
Immobilisations d'exploitation	71.021	6.521	1.044	78.586	(23.881)	54.705	49.618
Terrains et constructions	46.586	4.436	302	51.324	(8.597)	42.727	38.805
Machines et outillage industriel	8.317	821	276	9.414	(7.956)	1.458	1.626
Autres installations, outillage et mobilier	16.118	1.264	466	17.848	(7.328)	10.520	9.187
Immobilisations de placement	11.081	835	307	12.223	(4.677)	7.546	6.974
Immobilisations en cours, acomptes versés	952		214	1.166	(293)	873	663
Immeubles de placement	10.129	835	93	11.057	(4.384)	6.673	6.311
Immobilisations disponibles à la vente	2.898			2.898	0	2.898	2.898
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	10.630		49	11.877	(7.287)	4.590	4.625
Concessions, brevets, licences	891		49	940	(751)	189	226
Fonds de commerce	9.739	1.198		10.937	(6.536)	4.401	4.399

Annexe aux comptes consolidés au 30 juin 2010
Informations particulières sur l'Etat consolidé de la situation financière

NOTE 15 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES (SUITE)

mouvement dans la correction de valeur en milliers de EUR	Cumul des réductions de valeur au 31.12.2009	Différence de change	Reprises (Dotation) de l'exercice	Cumul des réductions de valeur au 30.06.2010
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	(25.510)	(1.693)	(1.355)	(28.558)
Immobilisations d'exploitation	(21.403)	(1.270)	(1.208)	(23.881)
Terrains et constructions	(7.781)	(342)	(474)	(8.597)
Machines et outillage industriel	(6.691)	(721)	(544)	(7.956)
Autres installations, outillage et mobilier	(6.931)	(207)	(190)	(7.328)
Immobilisations de placement	(4.107)	(423)	(147)	(4.677)
Immobilisations en cours, acomptes versés	(289)	(4)		(293)
Immeubles de placement	(3.818)	(419)	(147)	(4.384)
Immobilisations disponibles à la vente	0			0
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	(6.005)	(696)	(586)	(7.287)
Concessions, brevets, licences	(665)		(86)	(751)
Fonds de commerce	(5.340)	(696)	(500)	(6.536)

NOTE 16 AUTRES ACTIFS

en milliers de EUR	30.06.2010	31.12.2009
Crédits fiscaux	6.592	3.749
Autres crédits	2.275	4.628
Transactions en cours	32.763	2.776
Transactions en association	13.302	11.956
Autres	1.932	2.005
TOTAL	56.864	25.114

Annexe aux comptes consolidés au 30 juin 2010
Informations particulières sur l'Etat consolidé de la situation financière

NOTE 17 ECARTS D'ACQUISITION

Les valeurs mentionnées ci-dessous correspondent aux valeurs nettes au 31 décembre 2009, pour toutes les sociétés incluses dans le périmètre à cette date.

Contrairement aux normes luxembourgeoises les normes IFRS n'autorisent pas l'amortissement systématique des écarts d'acquisition.

en milliers de EUR	30.06.2010	31.12.2009
Intégration globale		
solde net au début de l'exercice	10.573	10.522
mouvements au cours de l'exercice	0	51
Solde net à la fin de l'exercice	10.573	10.573
Mise en équivalence		
solde net au début de l'exercice	163	159
mouvements au cours de l'exercice	0	4
Solde net à la fin de l'exercice	163	163
Valeur nette totale à la fin de l'exercice	10.736	10.736

Aucune dépréciation ne s'est avérée nécessaire sur les écarts existants ou créés.

NOTE 18 DETTES ENVERS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

en milliers de EUR	30.06.2010	31.12.2009
à vue	9.750	7.860
jusqu'à 3 mois	693	1.611
plus de 5 ans	12.214	10.391
TOTAL	22.657	19.862

Aucune situation de défaut à titre contractuel ou financier n'est à signaler dans le cadre des engagements financiers pris par le groupe.

Annexe aux comptes consolidés au 30 juin 2010
Informations particulières sur l'Etat consolidé de la situation financière

NOTE 19 DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE

en milliers de EUR	30.06.2010	31.12.2009
Dépôts d'épargne	2.411	2.413
à vue	2.411	0
jusqu'à 3 mois	0	2.413
Autres dettes	1.425.919	1.565.608
à vue	552.763	627.410
jusqu'à 3 mois	843.720	909.984
plus de 3 mois à 1 an	11.206	10.214
plus de 1 an à 5 ans	102	0
plus de 5 ans	18.128	18.000
TOTAL	1.428.330	1.568.021

NOTE 20 INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Le tableau ci-dessous présente le détail des instruments dérivés figurant au passif du bilan, conjointement avec leur valeur notionnelle. Les montants notionnels sont présentés en brut et représentent la valeur des actifs sous-jacents des taux de référence ou indice servant à la valorisation des ces instruments. Ils fournissent une indication sur le volume des opérations ouvertes à la clôture, mais ne sont pas un indicateur de risque de crédit ou de marché.

en milliers de EUR	30.06.2010		31.12.2009	
	fair value	valeur notionnelle	fair value	valeur notionnelle
dérivés de transaction	6.240	301.939	2.262	115.386
instruments dérivés de cours de change	5.872	238.885	2.149	104.473
instruments dérivés de futures sur taux d'intérêt	58	5.798	91	10.804
instruments dérivés d'options sur taux d'intérêt	156	57.256	22	109
autres instruments dérivés	154	0	0	0
dérivés de couverture de valeur	781	26.389	591	25.785
instruments dérivés de taux d'intérêt	781	26.389	591	25.785
TOTAL	7.021	328.328	2.853	141.171

Annexe aux comptes consolidés au 30 juin 2010
Informations particulières sur l'Etat consolidé de la situation financière

NOTE 21 DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE

en milliers de EUR	30.06.2010	31.12.2009
Emprunts obligataires	15.717	25.132
jusqu'à 3 mois	8.814	8.802
plus de 3 mois à 1 an	6.329	16.330
plus de 1 an à 5 ans	574	0
TOTAL	15.717	25.132

En 2008 Cassa Lombarda Spa a émis un emprunt obligataire en trois tranches, qui a été entièrement et immédiatement souscrit par la clientèle, pour un montant global de EUR 25,1 millions, taux variable annuel 5%, coupon semestriel, échéance dernières tranches octobre 2010.

NOTE 22 AUTRES PASSIFS

en milliers de EUR	30.06.2010	31.12.2009
Dettes fiscales	6.121	4.649
Autres dettes	4.403	15.714
Transactions en cours	23.768	0
Transactions en association	10.502	9.559
Autres	223	5.672
TOTAL	45.017	35.594

Annexe aux comptes consolidés au 30 juin 2010
Informations particulières sur l'Etat consolidé de la situation financière

NOTE 23 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

en milliers de EUR	30.06.2010	31.12.2009
Pensions et obligations similaires	8.446	8.389
régime à cotisations définies	1.802	1.802
régime à prestations définies	6.644	6.587
Impôts	6.472	8.108
pour impôts courants	(1.989)	566
pour impôts différés	8.461	7.542
Autres risques et charges	13.559	12.973
TOTAL	28.477	29.470

D'autres informations sur les impôts de l'exercice sont données à la Note 31.

Annexe aux comptes consolidés au 30 juin 2010

INFORMATIONS PARTICULIERES SUR L'ETAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL

NOTE 24 INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS

en milliers de EUR	30.06.2010	30.06.2009
Créances envers la clientèle	8.665	11.704
Créances envers les établissements de crédit	1.996	3.086
Portefeuille de transactions	1.384	690
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	558	430
TOTAL	12.603	15.910

NOTE 25 INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉS

en milliers de EUR	30.06.2010	30.06.2009
Dettes envers la clientèle	(1.513)	(3.237)
Dettes envers les établissements de crédit	(1.088)	(1.524)
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	(103)	(367)
TOTAL	(2.704)	(5.128)

NOTE 26 GAINS (PERTES) NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR LE RÉSULTAT

en milliers de EUR	30.06.2010	30.06.2009
Titres à revenu fixe	688	1.996
Titres à revenu variable hors dividendes	(14.537)	(14.825)
Dividendes	17.718	19.738
Réévaluation (Réductions de valeurs) du portefeuille	41	(1.346)
Change et autres	(999)	(23)
TOTAL	2.911	5.540

Tous les titres figurant sous cette rubrique sont destinés au *trading*.

Annexe aux comptes consolidés au 30 juin 2010
Informations particulières sur l'Etat consolidé du résultat global

NOTE 27 AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

en milliers de EUR	30.06.2010	30.06.2009
Produits sur immobilisations de placement	1.517	1.407
Produits sur immobilisations détenus pour la vente	2	65
Autres produits de l'actif circulant	3.524	1.708
Reprises de provisions	0	71
Autres produits	1.157	10.196
TOTAL	6.200	13.447

NOTE 28 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

en milliers de EUR	30.06.2010	30.06.2009
Charges sur immobilisations de placement	(239)	(331)
Charges sur immobilisations détenues pour la vente	(6)	0
Autres charges de l'actif circulant	(110)	(253)
Autres Charges	(542)	(446)
TOTAL	(897)	(1.030)

NOTE 29 CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

en milliers de EUR	30.06.2010	30.06.2009
Frais de personnel	(23.272)	(22.615)
salaires et traitements	(17.167)	(17.399)
charges sociales	(6.105)	(5.216)
Frais administratifs et autres	(9.687)	(9.372)
TOTAL	(32.959)	(31.987)

Annexe aux comptes consolidés au 30 juin 2010
Informations particulières sur l'Etat consolidé du résultat global

29.1 EFFECTIFS DU GROUPE

	30.06.2010	31.12.2009
Salariés occupés à plein temps	359	358

NOTE 30 COÛT DU RISQUE

en milliers de EUR	30.06.2010	30.06.2009
Augmentation des provisions	(3.443)	(1.252)
Récupérations nettes sur créances amorties	904	0
Autres	(74)	12
TOTAL	(2.613)	(1.240)

30.1 COÛT DU RISQUE, PAR NATURE D'ACTIFS

en milliers de EUR	30.06.2010	30.06.2009
Prêts et créances envers la clientèle	(3.443)	(1.252)
Autres	830	12
TOTAL	(2.613)	(1.240)

NOTE 31 IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

en milliers de EUR	30.06.2010	30.06.2009
Impôts courants	(1.012)	(2.359)
Impôts différés	800	564
TOTAL	(212)	(1.795)

Annexe aux comptes consolidés au 30 juin 2010
Informations particulières sur l'Etat consolidé du résultat global

**NOTE 32 VARIATION DE LA RÉSERVE DE RÉÉVALUATION SUR INSTRUMENTS
FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE (PART DU GROUPE)**

en milliers de EUR	30.06.2010	31.12.2009
Réserve au début de l'exercice	(5.756)	(3.670)
Variations de l'exercice	(674)	(2.086)
Différence de change	(749)	(7)
Gains (pertes) nets non réalisés	84	(2.204)
Pertes réalisées	(20)	(81)
Impôts différés	11	206
Réserve à la fin d'exercice	(6.430)	(5.756)

Annexe aux comptes consolidés au 30 juin 2010

AUTRES INFORMATIONS

NOTE 33 POSTES HORS BILAN

en milliers de EUR	30.06.2010	31.12.2009
Engagements de financements donnés	308.655	134.204
Aux établissements de crédit	157.087	65.100
A la clientèle	151.568	69.104
ouverture de crédits confirmés	3.646	7.984
opérations de change à terme	103.212	37.210
autres transactions	3.781	3.743
autres	40.929	20.167
Engagements de financements reçus	230.361	109.369
Des établissements de crédit	126.591	66.618
De la clientèle	103.770	42.751
Instrument financiers donnés en garantie	27.151	14.196
Trésorerie et assimilée	5	5
Créances sur établissements de crédit	765	0
Créances sur la clientèle	10.426	0
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	15.955	14.191
Instrument financiers reçus en garantie	462.257	445.576
Trésorerie et assimilée	192.281	164.659
Titres	43.667	43.944
Marchandises	20.298	20.175
Propriétés, immeubles et terrains	206.011	216.798

Les montants renseignés sont des valeurs de marché.

Annexe aux comptes consolidés au 30 juin 2010
Autres informations

NOTE 33 POSTES HORS BILAN (SUITE)

en milliers de EUR	30.06.2010	31.12.2009
Engagements de garantie donnés	61.702	62.026
D'ordre des établissements de crédit	1.978	1.904
D'ordre de la clientèle	59.724	60.122
cautions administratives et fiscales	38.592	35.665
autres garanties	21.132	24.457
Engagements de garantie reçus	93.792	102.219
Opérations fiduciaires	615.009	704.062

Le groupe accorde des engagements et donne certains de ses investissements en garantie dans le cadre de ses opérations bancaires principalement au titre de son refinancement interbancaire, de l'octroi de crédits à sa clientèle et d'opérations de banque privée.

NOTE 34 TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

34.1 TRANSACTIONS AVEC LES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES

La liste des sociétés consolidées est présentée à la Note 4 (intégration globale et sociétés mises en équivalence). Pour les premières citées, les transactions réalisées en cours d'exercice, ainsi que les soldes en date de clôture sont éliminés dans le processus de consolidation. Le périmètre ne reprend pas de société sous contrôle conjoint, de sorte que les informations ci-dessous relatives aux transactions avec les entreprises liées ne concernent que les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable, soit les sociétés mises en équivalence.

a) encours des opérations avec les parties liées

en milliers de EUR	30.06.2010	31.12.2009
Actifs	560	896
Créances sur la clientèle	553	896
Autres actifs	7	0
Passifs	1.503	1.443
Dettes envers les établissements de crédit	150	0
Dettes envers la clientèle	1.353	1.443

Annexe aux comptes consolidés au 30 juin 2010
Autres informations

b) transactions réalisées avec les parties liées

en milliers de EUR	30.06.2010	31.12.2009
Intérêts et produits assimilés	4	8
Intérêts et charges assimilées	(2)	(21)
Commissions perçues	1	2
Autres produits d'exploitation	7	0

NOTE 35 INFLUENCE DES VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE

La Note 4 reprend les informations relatives au périmètre de consolidation. Au 30 juin 2010, la contribution des sociétés nouvellement consolidées par intégration globale ou dont la participation a changé, n'a pas eu de variations significatives.

Annexe aux comptes consolidés au 30 juin 2010

GESTION DES RISQUES

NOTE 36 ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS36.1 Actifs financiers, *la juste valeur*

en milliers de EUR	30.06.2010	31.12.2009
Créances sur établissements de crédit	839.381	955.221
Créances sur la clientèle	725.428	695.338
Instruments financiers disponibles à la vente	36.654	37.000
Instruments financiers en valeur de marché par le résultat	87.047	125.055
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	57.391	47.548
TOTAL	1.745.901	1.860.162

Tous les titres figurant sous cette rubrique sont destinés au *trading*.

36.2 Actifs financiers, *valeur comptable*

en milliers de EUR	30.06.2010	31.12.2009
Créances sur établissements de crédit	839.381	955.221
Créances sur la clientèle	708.749	708.632
Instruments financiers disponibles à la vente	36.499	36.391
Instruments financiers en valeur de marché par le résultat	86.742	124.990
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	57.367	47.551
TOTAL	1.728.738	1.872.785

36.3 Renégociation des conditions afférentes à des crédits accordés

Le groupe n'a pas procédé à des renégociations de termes et conditions de crédits qu'il a accordés, crédits dont certains montants seraient autrement arrivés à échéance ou considérés comme à provisionner.

Annexe aux comptes consolidés arrêtés au 30 juin 2010
Gestion des risques

36.4 Passifs financiers, *la juste valeur*

en milliers de EUR	30.06.2010	31.12.2009
Dettes envers des établissements de crédit	22.657	19.862
Dettes envers la clientèle	1.428.330	1.568.021
Instruments financiers dérivés	7.021	2.853
Dettes représentées par un titre	15.717	25.132
TOTAL	1.473.725	1.615.868

36.5 Passifs financiers, *valeur comptable*

en milliers de EUR	30.06.2010	31.12.2009
Dettes envers des établissements de crédit	22.657	19.862
Dettes envers la clientèle	1.428.330	1.568.021
Instruments financiers dérivés	7.021	2.853
Dettes représentées par un titre	15.717	25.132
TOTAL	1.473.725	1.615.868

NOTE 37 ACTIFS FINANCIERS, DÉTAIL PAR DEVISE

37.1 Actifs financiers en EUR

en milliers de EUR	30.06.2010	31.12.2009
Créances sur établissements de crédit	381.590	547.787
Créances sur la clientèle	570.413	586.087
Instruments financiers disponibles à la vente	27.704	30.168
Instruments financiers en valeur de marché par le résultat	80.826	118.565
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	18.947	15.798
TOTAL	1.079.480	1.298.405

Annexe aux comptes consolidés arrêtés au 30 juin 2010
Gestion des risques

37.2 Actifs financiers en USD

en milliers de EUR	30.06.2010	31.12.2009
Créances sur établissements de crédit	222.557	213.942
Créances sur la clientèle	27.097	18.500
Instruments financiers disponibles à la vente	570	6.832
Instruments financiers en valeur de marché par le résultat	4.523	5.174
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	0	0
TOTAL	254.747	244.448

37.3 Actifs financiers en CHF

en milliers de EUR	30.06.2010	31.12.2009
Créances sur établissements de crédit	176.778	114.187
Créances sur la clientèle	86.233	77.196
Instruments financiers disponibles à la vente	8.225	0
Instruments financiers en valeur de marché par le résultat	1.327	1.130
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	38.420	31.543
TOTAL	310.983	224.056

37.4 Actifs financiers en AUTRES devises

en milliers de EUR	30.06.2010	31.12.2009
Créances sur établissements de crédit	58.456	79.305
Créances sur la clientèle	25.006	13.555
Instruments financiers en valeur de marché par le résultat	66	186
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	0	207
TOTAL	83.528	93.253

Annexe aux comptes consolidés arrêtés au 30 juin 2010
Gestion des risques

NOTE 38 PASSIFS FINANCIERS, DÉTAIL PAR DEVISE

38.1 Passifs financiers en EUR

en milliers de EUR	30.06.2010	31.12.2009
Dettes envers des établissements de crédit	4.923	7.137
Dettes envers la clientèle	1.002.429	1.169.676
Instruments financiers dérivés	4.596	816
Dettes représentées par un titre	15.105	25.098
TOTAL	1.027.053	1.202.727

38.2 Passifs financiers en USD

en milliers de EUR	30.06.2010	31.12.2009
Dettes envers des établissements de crédit	12.540	11.725
Dettes envers la clientèle	244.895	224.834
Instruments financiers dérivés	1.161	1.396
TOTAL	258.596	237.955

38.3 Passifs financiers en CHF

en milliers de EUR	30.06.2010	31.12.2009
Dettes envers des établissements de crédit	2.209	193
Dettes envers la clientèle	132.650	101.361
Instruments financiers dérivés	1.205	569
Dettes représentées par un titre	612	34
TOTAL	136.676	102.157

Annexe aux comptes consolidés arrêtés au 30 juin 2010
Gestion des risques

38.4 Passifs financiers en AUTRES devises

en milliers de EUR	30.06.2010	31.12.2009
Dettes envers des établissements de crédit	2.985	807
Dettes envers la clientèle	48.356	72.150
Instruments financiers dérivés	59	72
TOTAL	51.400	73.029

NOTE 39 ACTIFS FINANCIERS DÉPRÉCIÉS

39.1 Perte de valeur

en milliers de EUR	30.06.2010	31.12.2009
Créances sur la clientèle	3.347	7.465
Instruments financiers disponibles à la vente	396	3.189
Instruments financiers en valeur de marché par le résultat	82	570
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	21	0
TOTAL	3.846	11.224

39.2 Revenu d'intérêts sur actifs dépréciés

en milliers de EUR	30.06.2010	31.12.2009
Créances sur la clientèle	82	928
Instruments financiers disponibles à la vente	5	0
Instruments financiers en valeur de marché par le résultat	3	5
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	30	0
TOTAL	120	933

39.3 Utilisation de garanties reçues

Le groupe n'a pas eu recours à des garanties reçues dans le cadre du recouvrement de certains crédits qu'il a octroyés à sa clientèle.

Annexe aux comptes consolidés arrêtés au 30 juin 2010
Gestion des risques

NOTE 40 MÉTHODE D'ÉVALUATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers sont répartis en trois niveaux selon un ordre décroissant d'observabilité des valeurs et des paramètres utilisés pour leur valorisation :

- ❑ **niveau 1 – Instruments financiers faisant l'objet de prix de marché cotés :**
Ce niveau regroupe les instruments financiers faisant l'objet de cotations sur un marché actif, directement utilisables. Il comprend notamment les actions et les obligations liquides, les emprunts et ventes à découvert sur ces mêmes instruments, les instruments dérivés traités sur les marchés organisés (futures, options...), les parts de fonds dont la valeur liquidative est calculée quotidiennement ;
- ❑ **niveau 2 – Instruments financiers dont l'évaluation fait appel à des techniques de valorisation utilisant des paramètres observables :**
Ce niveau regroupe les instruments financiers pour la valorisation desquels des références de prix doivent être recherchées sur des instruments similaires cotés sur un marché actif, ou des instruments identiques ou similaires cotés sur un marché non actif mais pour lesquels des transactions régulières peuvent être observées, ou encore des instruments dont l'évaluation fait appel à l'utilisation de techniques de valorisation reposant sur des paramètres observables.
Ce niveau comprend notamment les actions et obligations de faible liquidité, les emprunts et ventes à découvert sur ces mêmes instruments, les opérations de pensions de maturité courte qui ne sont pas valorisées sur la base d'un cours de cotation directement observé sur le marché, les parts de fonds pour lesquelles la liquidité est assurée de façon régulière, les instruments dérivés traités sur des marchés de gré à gré dont les techniques de valorisation reposent sur des paramètres observables ainsi que les dettes structurées émises dont la valorisation ne fait appel qu'à des paramètres observables ;
- ❑ **niveau 3 – Instruments financiers dont l'évaluation fait appel à des techniques de valorisation utilisant des paramètres non observables :**
Ce niveau regroupe les instruments financiers dont l'évaluation fait appel à l'utilisation de techniques de valorisation reposant pour tout ou partie sur des paramètres inobservables ; un paramètre inobservable étant défini comme un paramètre dont la valeur résulte d'hypothèses ou de corrélations qui ne reposent ni sur des prix de transactions observables sur le même instrument à la date de valorisation, ni sur les données de marché observables disponibles à cette date.

40.1 Actifs financiers disponibles à la vente

en milliers de EUR	30.06.2010	31.12.2009
niveau 1	8.511	8.092
niveau 2	27.988	22.212
valorisation au coût	0	6.696
TOTAL	36.499	37.000

Annexe aux comptes consolidés arrêtés au 30 juin 2010
Gestion des risques

40.2 Actifs financiers à la juste valeur par le résultat

en milliers de EUR	30.06.2010	31.12.2009
niveau 1	43.705	99.183
niveau 2	37.484	25.838
niveau 3	5.553	0
valorisation au coût	0	34
TOTAL	86.742	125.055

40.3 Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance

en milliers de EUR	30.06.2010	31.12.2009
niveau 1	14.517	0
niveau 3	376	0
valorisation au coût	42.474	47.548
TOTAL	57.367	47.548

40.4 Instruments financiers dérivés (passif)

en milliers de EUR	30.06.2010	31.12.2009
niveau 1	6.407	2.797
niveau 2	614	56
TOTAL	7.021	2.853

40.5 Dettes représentées par un titre

en milliers de EUR	30.06.2010	31.12.2009
niveau 2	15.105	25.098
valorisation au coût	612	34
TOTAL	15.717	25.132

Annexe aux comptes consolidés arrêtés au 30 juin 2010
Gestion des risques

NOTE 41 CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE: QUALITÉ DU CRÉDIT

en milliers de EUR	30.06.2010	31.12.2009
Crédits à encours normal		
Valeur brute	664.804	670.331
Réductions de valeur	(3.498)	(2.943)
Valeur nette	661.306	667.388
Crédits échus, mais non provisionnés (*)		
Valeur brute	12.344	483
Réductions de valeur	0	(1)
Valeur nette	12.344	482
Crédits dépréciés		
Valeur brute	48.423	37.714
Réductions de valeur	(13.324)	(10.246)
Valeur nette	35.099	27.468
TOTAL NET	708.749	695.338

(*) Les crédits échus mais non dépréciés arriveront à échéance d'ici 1 an (2008: < 1 an)

NOTE 42 TYPOLOGIE DES CRÉDITS (net de réductions de valeur)

42.1 Crédits à encours normal

en milliers de EUR	30.06.2010	31.12.2009
prêts hypothécaires	229.244	222.534
prêts avec autres garanties	317.898	293.783
prêts sans aucune garantie	114.164	151.071
TOTAL	661.306	667.388

Annexe aux comptes consolidés arrêtés au 30 juin 2010
Gestion des risques

42.2 Crédits échus, mais non provisionnés

en milliers de EUR	30.06.2010	31.12.2009
prêts avec autres garanties	8.007	482
prêts sans aucune garantie	4.337	0
TOTAL	12.344	482

42.3 Crédits dépréciés

en milliers de EUR	30.06.2010	31.12.2009
prêts hypothécaires	334	275
prêts avec autres garanties	22.653	27.166
prêts sans aucune garantie	12.112	27
TOTAL	35.099	27.468

NOTE 43 VARIATION DE LA PROVISION SUR CRÉANCES DOUTEUSES

en milliers de EUR	30.06.2010	31.12.2009
Provision au début de l'exercice	13.190	7.745
Effet de change	189	(33)
Dotations de l'exercice	3.444	7.688
Reprises de provisions	0	(1.181)
Provision utilisée	(1)	(1.029)
Provision à la fin de l'exercice	16.822	13.190

Annexe aux comptes consolidés arrêtés au 30 juin 2010
Gestion des risques

NOTE 44 RISQUES DE MARCHÉ

L'évaluation quantitative du risque de marché est effectuée à partir d'une compilation de données transmises par les établissements de crédit et autres filiales du Groupe. Chaque filiale utilise des moyens propres pour suivre et valider les effets des variations des marchés sur ses portefeuilles (voir note 6.3).

44.1 Risque de change

Une variation de 10 % du cours de change de l'euro résulterait en une charge de EUR 3,3 millions (31.12.2009: EUR 4,7 millions); elle n'aurait aucun effet dans les fonds propres (31.12.2009: EUR 1,9 millions).

Une variation de 10 % du cours de change du franc suisse n'aurait pas d'impact sur le résultat du groupe (31.12.2009: aucun effet); elle n'aurait aucun effet dans les fonds propres.

Une variation de 10 % du cours de change du dollar américain résulterait en une charge de EUR 2,6 millions (31.12.2009: 0,6 millions); l'effet sur les fonds propres serait de EUR 3,1 millions (31.12.2009: aucun effet).

44.2 Risque de prix

Une variation, à la baisse des valeurs de marché, de 30 % des titres en portefeuille entraînerait une charge de EUR 17,7 millions (31.12.2009: EUR 28,1 millions); l'effet sur les fonds propres serait de EUR 10,9 millions (31.12.2009: 7,6 millions).

44.3 Risque d'intérêt

Une variation de 1 % des taux d'intérêt sur les encours en franc suisse entraînerait un impact de EUR 1,3 millions (31.12.2009: EUR 0,9 millions); la même variation sur les encours en euro aurait un effet insignifiant (31.12.2009: EUR 0,4 millions), tandis que pour les encours en dollar américain l'effet serait de EUR 0,6 millions (31.12.2009: aucun effet).

COFI
société anonyme

CASSA LOMBARDA S.P.A.

Via Manzoni 12/14 • I-20121 Milano
Tél. +39 - 02 77 99 1 • Fax +39 - 02 760 14 372
www.cassalombarda.it • e-mail: info@cassalombarda.it

DORFINA S.A.

Via S. Balestra 16 • CH-6900 Lugano
Tél. +41 (0)91 923 54 66 • Fax +41 (0)91 923 71 15
e-mail: dorfina@sunrise.ch

PKB PRIVATBANK AG

Siège social – Direction générale

Via S. Balestra 1 • CH-6900 Lugano
Tél. +41 (0)91 913 35 35 • Fax +41 (0)91 923 35 22
www.pkb.ch

Succursale

Viale Stazione 4 • CH-6500 Bellinzona
Tél. +41 (0)91 874 33 33 • Fax +41 (0)91 874 33 44

Succursale

12, Rue Charles-Galland • CH-1206 Genève
Tél. +41 (0)22 346 91 55 • Fax +41 (0)22 346 42 56

Succursale

Tödistrasse 47 • CH-8002 Zürich
Tél. +41 (0)44 204 34 34 • Fax +41 (0)44 204 34 35

PKB PRIVATBANK LTD.

10, Redcliffe Quay • St. John's • Antigua (West Indies)
Tél. +1-268 - 462 91 62 • Fax +1-268 - 462 93 25

QUINTIA S.P.A.

Via Carlo Porta 1 • I-20121 Milano
Tél. +39 - 02 290 10 420 • Fax +39 - 02 290 10 407
e-mail: info@quintia.it • quintia@quintia.it

COFI
société anonyme

Siège social
180, rue des Aubépines • L-1145 Luxembourg
R.C.S.: Luxembourg B 9539

Siège administratif
10A, rue Henri M. Schnadt • L-2530 Luxembourg
Tél. +352 - 29 92 30 • Fax +352 - 29 92 31
www.cofi.lu • info@cofi.lu